

Cinquième année, N° 29

Publication hebdomadaire

Un an : 25 frs ; six mois : 15 frs.

Le numéro : 75 centimes

# La revue catholique des idées et des faits

UT SINT UNUM!

vendredi 9 octobre 1925

## Sommaire :

A propos de Constitutions

Un Jésuite

Action Française et Démocratie chrétienne

A propos de peinture

Une histoire de la philosophie médiévale

Solution thomiste de problèmes modernes

Hilaire Belloc

Maurice Dullaert

Abbé Jean Dermine

Adolphe Hardy

Georges Legrand

Abba cques Leclercq

Les idées et les faits : Chronique des idées : Chez les Bénédictins, Mgr J. Schyrgens.

France — Amérique

## La Semaine

◆ Locarno !... Etape nouvelle dans la course à la Paix. La quantième depuis sept ans?...

Jamais encore le monde contemporain issu des funestes principes de 1789, n'avait aussi ouvertement étalé sa lamentable impuissance. Les Démocraties — a-t-on dit et redit — ont gagné la Guerre. On oublie d'ailleurs d'ajouter que ce fut en se niant elles-mêmes.

Les Démocraties ont perdu la Paix...

Après sept ans on en est arrivé à conférence à ne plus oser parler à l'Allemagne de sa culpabilité... Demain, sans doute, toute demande de réparation sera abandonnée...

Et si seulement la Paix était plus proche en 1925 qu'en 1918! Mais... qui oserait l'affirmer?

Pacte rhénan! L'aveuglement de Paris, de Londres, de Washington et... de Bruxelles aussi, fit négliger l'occasion qui s'offrait au lendemain de la guerre de créer un Etat Rhénan qui eût valu tous les pactes...

Pacte de sécurité! Mais on a refait, au préalable, l'unité allemande, alors que le démembrement d'un Reich prussifié eût constitué la suprême sécurité pour l'Europe.

Malgré les fautes commises, espérons encore que Locarno s'inscrira dans l'histoire comme synonyme de Paix!

Bruxelles : 11, Boulevard Bischoffsheim.

(Tél. : 220,50; Compte chèque postal : 489,16)

# GRANDE MAISON de BLANC

MARCHÉ - AUX - POULETS  
BRUXELLES

RÉCLAME DE

LUNDI 12  
et Jours suivants

## TISSUS

**Nubienne** pure laine, impression de Lyon, pour déshabillés et casaquins, le M. **12<sup>50</sup>**

**Drapé-laine** pure laine, nuances mode, pour robes, le M. **14<sup>50</sup>**

**Natté-laine** rayé, qualité lourde, pour tailleurs Larg. 130, le M. **14<sup>75</sup>**

**Tissu anglais** qualité lourde, pour manteaux, Larg. 140, le M. **21**

**Velours de laine** givré, très belle qualité, nuances mode, Larg. 140, le M. **29**

**Velours** larges côtes pour robes et déshabillés, toutes nuances, Larg. 70, le M. **8<sup>80</sup>**

**Velours** côtelé, impress. nouvelles, pour robes et casaquins, Larg. 70, le M. **12<sup>50</sup>**

**Velours** chiffon noir, pour robes et manteaux, Larg. 95, le M. **39**

**Damassé** soie pour doublures, nuances nouvelles, Larg. 95/100, le M. **16<sup>50</sup>**

**Crêpe de Chine** pure soie, toutes nuances, Larg. 100, le M. **18<sup>90</sup>**

**Frileuse** impr. d'Alsace, pour peignoirs et blouses, le M. **3<sup>90</sup> et 3<sup>30</sup>**

**Molleton** des Pyrénées, souple et très chaud, pour déshabillés et pyjamas, Larg. 80, le M. **8<sup>90</sup> et 7<sup>90</sup>**

**Flanelle** tennis, rayures fantaisie pour chemises et pyjamas, Larg. 80, le M. **3<sup>75</sup> et 2<sup>90</sup>**

**Doublure** brochée soie, pour doublures de tailleurs et manteaux, Larg. 90/95, le M. **11<sup>50</sup>**

**Flanelle** blanche bonne qualité pour lingerie et layettes, Coupe de 5 m. **17<sup>50</sup> et 13<sup>25</sup>**

**Piqué ou croisé** molle-tonné, très chaud pour lingerie et layettes, le M. **5<sup>90</sup> 4<sup>90</sup> 3<sup>90</sup>**

## Crédit Général Liégeois

SOCIÉTÉ ANONYME  
 CAPITAL : 90,000,000      RÉSERVES : 26,000,000

SUCCURSALE DE BRUXELLES :

68, Rue Royale et 35, Rue des Colonies

BUREAUX

BRUXELLES-MARITIME, 30, Place Saintelette  
 VILVORDE, Rue de Louvain

Ne conservez pas votre argent sans lui faire produire un intérêt, même si vous en prévoyez l'emploi dans un délai prochain. Placez-le à court terme au **CRÉDIT GÉNÉRAL LIÉGEOIS**, qui bonifie actuellement :

En compte de QUINZAINE (préavis de 3 jours) . . . 5.00 %  
 En compte à UN MOIS (préavis de 3 jours avant le 15) 5.00 %  
 En compte de SIX MOIS (au 15 ou au 20 du mois) . 5.25 %

Avec facilité de retrait anticipé :

1° Après le cinquième mois . . . . . 5.20 %  
 2° Après le quatrième mois . . . . . 5.15 %  
 3° Après le troisième mois . . . . . 5.10 %  
 4° Après le deuxième mois . . . . . 5.05 %  
 5° Après un mois . . . . . 5.00 %

Ces placements temporaires, très avantageux, peuvent être faits par sommes rondes : 500 francs minimum et multiples de 500 fr.

## Année Sainte à Rome

27 août au 11 septembre.  
 30 août au 16 septembre, pour le personnel enseignant.  
 Directeurs : Abbés H. Devis et A. Van Roey.  
 3 au 13 septembre : train spécial 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes.  
 4 au 26 septembre : train spécial 2<sup>e</sup> classe, sous la direction des Pères Dominicains.  
 8 au 24 septembre : Voyage organisé pour *La revue catholique des idées et des faits*.  
 27 septembre au 12 octobre : Les départs sont assurés et dirigés par guides compétents.  
 Le bureau se charge d'obtenir des facilités pour la visite des basiliques et l'audience pontificale.

### Pèlerinages à Lisieux

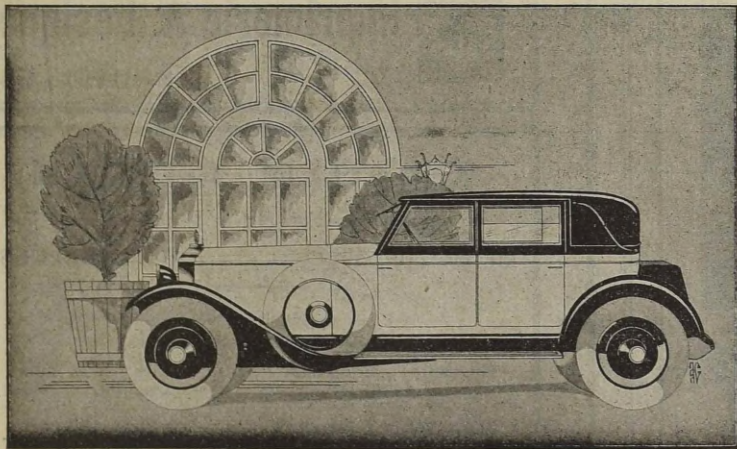
5 au 13 août : PARIS — SAINT-MALO — MONT SAINT-MICHEL — LISIEUX — ROUEN — SACRÉ-CŒUR DE MONTMARTRE — EXPOSITION DES ARTS DÉCORATIFS.  
 Du 8 au 13 août : PARAY LE MONIAL — LISIEUX — MONTMARTRE.  
 Du 10 au 13 août : LISIEUX — SACRÉ-CŒUR DE MONTMARTRE. Dir. Spir. : RR. PP. Garin et de Temmerman, S. J.

### Voyages de Vacances

A LOURDES — BIARRITZ — PAU — PARIS; 2<sup>e</sup> classe, 660 francs français, premier départ 7 juillet.  
 LOURDES — BIARRITZ — CAMBO; les GORGES DU TARN — LA SAVOIE — LA BRETAGNE — LA SUISSE — LE TYROL — LA NORVÈGE. Voyages en groupes accompagnés ou en particulier.

Demandez programmes et renseignements :

LE GLOBE, Directeur A. DE STAERCKE  
 3, Avenue Louise, Bruxelles



CARROSSERIE

## VAN DEN PLAS

Soc. An. Bruxelles Soc. An.

présente

sa nouvelle

Conduite Intérieure

SPORT

# TAPIS

BATTAGE — NETTOYAGE — TEINTURE — DÉSINFECTIION

## J<sup>N</sup> & J<sup>H</sup> TOBY FRÈRES

DIRECTION ET USINE :

TÉLÉPHONE : 324.98

2-4-6, rue Louis Hap, ETTERBEEK-BRUXELLES

**CHOCOLAT**

**D  
U  
C**

**CHOCOLAT**



**DUC ANVERS**

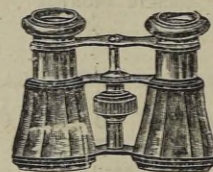
La

**Grande  
Marque  
Belge**

**MAISON DU LYNX**

34, Rue de la Bourse, BRUXELLES

◊  
Lunetterie  
—  
Optique  
—  
Jumelles  
—  
Baromètres  
◊



◊  
Faces à main  
—  
Articles de luxe  
et  
ordinaires  
◊

Exécution soignée  
des ordonnances de MM. les Médecins-Oculistes

**“SWAN”**



**Imprimerie A. Lesigne**

TÉLÉPHONE  
304,33

**BRUXELLES**

**ARBRE BÉNIT**

Etablissement des Sœurs de Notre-Dame

46, rue Mercélis

**BRUXELLES**

Etudes primaires et moyennes  
Section commerciale (2 ans)

Humanités gréco-latines (3 ans pour les jeunes filles  
ayant terminé les études moyennes)

**Externat — Internat — Demi-pension.**

**Établissement de Carlsbourg**

Humanités modernes. — École normale primaire.  
Section de langue allemande  
Institut moyen d'Agronomie. — École d'Agriculture.

Situation idéale au point de vue de la salubrité et du calme pour les études.

# A propos de Constitutions

On se rend à peine compte, en Europe, comme en Amérique, d'un des contrastes modernes le plus digne de retenir l'attention, gros de conséquences pratiques, et qui affecte toutes nos relations internationales. Et cependant, tant qu'on ne s'en est pas rendu compte, toutes les discussions sur les relations entre l'ancien monde et le nouveau sont vouées à l'insuccès.

Il s'agit du contraste entre l'attitude envers leurs Constitutions respectives des nations européennes d'aujourd'hui et de celle du peuple américain à l'égard de la sienne.

La Constitution des Etats-Unis a, pour les Américains, une valeur d'ordre religieux, la valeur inhérente à une autorité que personne ne met en question. C'est un élément modérateur. C'est une quille ou une balance. Dans son domaine spécial, qui est celui du gouvernement temporel des hommes, elle procure les concepts de certitude et de permanence.

Rien de pareil parmi les nations européennes, en tant que nations. Toutes les anciennes monarchies, jusqu'à, mettons, l'an 1700, ont connu quelque chose de semblable. L'autocratie russe aussi, jusqu'à la grande explosion d'il y a huit ans. Le Reich prussien, monarchiste, militariste et pourtant féodal, d'avant la capitulation de novembre 1918, commençait à devenir une institution à peu près de ce genre, bien que celle-ci n'eût pas encore pris définitivement racine. Mais à l'heure qu'il est, rien de pareil n'était politiquement un peuple européen quelconque. Certes, pour le grand groupement catholique qui embrasse diverses nations d'Europe, il existe, dans son gouvernement spirituel et dans sa manière de comprendre la tradition, un élément de permanence et de certitude qui n'est pas sans affecter des questions d'ordre purement temporel et politique. Mais rien ne reste aux nations européennes, en tant que nations, qui corresponde à la sécurité que représente une forme de gouvernement vénérée et que nul ne met en question.

\* \* \*

Voilà ce qu'on ne devrait jamais perdre de vue aux Etats-Unis quand on y discute des affaires européennes. De même, les Européens devraient se souvenir (s'ils en ont entendu parler, ce qui n'est pas le cas pour la plupart d'entr'eux) du sentiment américain à l'égard de la Constitution américaine.

Dans le domaine de la foi politique, l'Europe moderne en est réduite à de simples opinions. Disons-le en termes plus nets : dans le domaine des idées politiques l'Europe a perdu la foi et s'est rejetée sur la discussion, qui manque de

précision comme de solidité, qui ne saurait servir d'appui à l'âme civique.

D'aucuns — dont les plus importants sont des hypocrites et dont les autres ne sont que des imbéciles — citent comme preuve du contraire notre propre Constitution anglaise. Voilà qui est absolument inexact. Notre Constitution n'est que la relique survivante d'une société aristocratique qui cesse rapidement de l'être. Du reste, elle n'a jamais cessé de se modifier depuis l'exécution de Charles I<sup>er</sup>, depuis qu'un gouvernement de riches land-lords et de marchands s'est substitué à une monarchie populaire. Cette relique s'est modifiée avec lenteur, car les aristocraties sont de nature tenace et ne changent que lentement : il en a été ainsi de Venise comme de tous les autres gouvernements aristocratiques ayant jamais existé. Mais il n'y a jamais eu, il n'y a, en ce qui concerne la Constitution anglaise, rien de sacré ou de fixe. Si demain les conseils des *trade unions* devenaient de plus en plus puissants (ce qui est fort possible, puisque l'autorité du Parlement décline visiblement) : c'est tout naturellement et facilement qu'un pareil changement sera incorporé dans notre vie publique. Si — ce qu'il convient d'espérer — la Couronne récupérerait quelque pouvoir réel au détriment de la puissance qu'a usurpée la simple richesse, ce changement aussi s'incorporerait dans la vie publique.

Dans la forme du gouvernement national anglais il n'est aucun élément que les hommes regardent généralement comme sacré. Il n'est rien qui ne puisse être modifié, rien qui ne se modifie déjà, rien qui, dans un passé tout récent, n'ait traversé un processus de « remodification » pénible. Nous retenons les mots, non les idées politiques, hormis, il est vrai, cette idée générale d'un gouvernement aristocratique qui nous est devenue inhérente à la suite de la destruction de la monarchie au XVII<sup>e</sup> siècle, et que nous abandonnons lentement aujourd'hui seulement, alors que nous n'avons rien pour la remplacer.

\* \* \*

En France, la constitution existante est méprisée et détestée. La seule raison pour laquelle elle continue à fonctionner — avec de multiples heurts et de façon très incertaine — c'est que les Français connaissant leur amour des guerres civiles et ayant quelque peu abusé de ce passe-temps depuis un siècle, se reposent...

Théoriquement, la majorité de la Chambre des députés, jointe à celle du Sénat, est, d'après la Constitution, toute-puissante ; en fait, elle sait qu'elle représente si peu la

nation, qu'elle se comporte tantôt de façon spasmodique et tyrannique (comme elle l'a fait contre la religion, il y a de cela vingt ans), tantôt avec une faiblesse ridicule (comme à l'égard de la religion aujourd'hui).

En Italie, où la Constitution avait une base nationale bien meilleure née dans la victoire et liée à une nouvelle liberté nationale, son caractère artificiel s'était néanmoins toujours fait sentir. Lorsque, il y a une couple d'années, on constata qu'elle était trop faible pour sauver l'État, on la jeta par la fenêtre, et une dictature plus saine prit sa place.

Il en a été de même pour l'Espagne.

Les Allemands de l'ancien Reich prussien ont aujourd'hui une constitution sur laquelle ils ne sont pas d'accord. Elle leur a été imposée par la défaite. Elle manque certainement d'autorité.

Les nouveaux Etats, depuis la Pologne, le plus grand et le plus sain d'entr'eux, jusqu'au plus insignifiant et au plus délabré, n'ont fait qu'accepter une Constitution nouvelle des mains des vainqueurs de la Grande Guerre, comme ils auraient pu accepter d'eux une étiquette quelconque. Leurs nouvelles Constitutions ne correspondent en rien aux ressorts qui font mouvoir leur action ou leur pensée nationales.

Les effets de cet état de choses sont fort graves. Ils rendent l'avenir quelque peu incertain. Ce qui est bien pire encore, ils nuisent à la pleine portée des décisions officielles immédiates.

Un président du Conseil des ministres français, s'appuyant sur une majorité parlementaire, s'il prend un engagement vis-à-vis d'un Premier ministre Anglais, ne lie pas en réalité — et il le sait lui-même — sa nation. La nation suspecte tout ce qu'il fait et est pleine de dédain pour son autorité théorique.

Berlin reconnaît-il ses dettes et promet-il de les payer, il n'engage pas le peuple allemand. Le gros de la nation allemande n'admet pas un seul instant qu'elle soit liée par les engagements de son gouvernement.

Un ministre polonais qui prétend que les Juifs sont des Polonais, n'a rien de commun avec la vie nationale polonaise, pas plus que n'importe quel groupement non-officiel qui s'amuserait à faire des déclarations aussi fantaisistes.

Mes affirmations reposent certainement sur des bases solides, mais il ne faudrait pas en conclure qu'il n'existe pas en Europe d'éléments politiques conservateurs. Tout au contraire — et ceci est un paradoxe — beaucoup de ces éléments puisent une force nouvelle dans cette même opposition de la société à accepter son gouvernement nominal.

Les grands intérêts économiques et sociaux de la classe paysanne dans l'Europe catholique sont renforcés par la faiblesse morale des pouvoirs exécutifs et législatifs qui la dominent. Les liens religieux qui unissent les hommes sont aussi les plus forts : non seulement ceux de la philosophie chrétienne, mais ceux de n'importe quel système philosophique — le communisme y compris.

Il existe, il est vrai, une exception, une seule, je crois. Encore n'a-t-elle pas la puissance de l'exception américaine. Elle n'a trait qu'à une des petites nations, mais elle est re-

marquable. C'est l'exception que présente la Constitution helvétique.

Mais même celle-ci n'a rien qui tienne de la religion ou de la foi, qui soit, dès lors, d'ordre absolument permanent. Cette Constitution n'est pas une barre de fer. Elle peut être changée par le vote populaire. Mais il n'en restera pas moins que la Suisse aura fondé, avec un succès remarquable, un système politique fédéral purement démocratique; et aujourd'hui, ce système dure depuis si longtemps que ceux qui en relèvent le vénèrent et le maintiennent. Rien d'étonnant, dès lors, qu'en présence de cet exemple minuscule, mais net et vigoureux, ceux qui recherchent une base politique sur laquelle l'Europe pût enfin se reposer, ont présenté à la pensée le modèle suisse et se représentent une fédération européenne, démocratique quant à ses unités, soumise à des referendums locaux — et ainsi de suite.

Pourtant je ne crois pas, en ce qui me concerne, qu'une solution aussi simple puisse être imposée à notre ancienne civilisation.

HILAIRE BELLOC.

---

## Un Jésuite

Il se donne le luxe...

D'être jésuite et saint par-dessus le marché.

VICTOR HUGO.

Finira-t-on jamais de manger du jésuite à la table de l'apothicaire Homais? Des gazetiers ignares ou trop « intellectuels », ceux-ci plus à plaindre que ceux-là, resservent en toute occasion à leur clientèle de jobards, dont la voracité ne défaut point, leurs plats favoris, depuis le fatal Escobar jusqu'à l'obligatoire Loriquet, et aussi les inéluctables *Monita secreta*. On s'en gava pendant l'« affaire »; elle nous avait rendu les beaux jours d'Eugène Sue et d'Edgard Quinet et ceux où se déchaînaient contre Loyola les strophes furieuses, splendides et ridicules, des *Châtiments*. On put se convaincre, une fois de plus, que la Compagnie de Jésus reste un merveilleux épouvantail à benêts. Tous les imbéciles frémissent au spectacle des horreurs passées, présentes et futures, tramées dans les ténèbres du Gésu. Ils tremblèrent à la pensée de ce pouvoir occulte qui tient, depuis trois siècles, tous les fils de l'histoire et qui médite sournoisement l'assassinat du progrès. Le jésuite incarnait l'astuce et le crime; il était ce qui rôde, ce qui rampe, ce qui se cache, ce qui trompe, ce qui chuchote dans l'ombre, ce qui guette, ce qui conspire, ce qui poignarde dans le dos. Pour tout dire, il était par excellence le traître de mélodrame, dont le manteau noir, le pas cauteleux et le torve regard terrifient le public impressionnable de l'Alhambra. Les esprits forts de ce siècle en sont là : ils font dans leurs chausses à l'aspect de ce croque-mitaine. Ce qui ne les empêche pas, bien entendu, de nous tenir, nous, pour de parfaits crétins : c'est très drôle.

A Dieu ne plaise que l'on plaigne ici d'un tel sort les jésuites : il s'agirait plutôt de les en féliciter comme d'une gloire très enviable. Une si bruyante escorte de haines n'est point accordée à tous, et c'est un rare honneur d'ameuter contre soi tant d'ennemis. Rien n'est plus propre à rassurer la Compagnie sur l'efficacité

u zèle qu'elle déploie, depuis sa naissance, au service de Jésus-Christ. Et, ajoutons-le, rien n'est plus propre aussi à la déridier, aux heures de récréation, que les contes à dormir debout répandus sur son sujet parmi les citoyens éclairés; j'ai vu des jésuites en ire aux larmes. Il y a plaisir vraiment à passer pour un monstre auprès des sots.

Assaillis de tout temps par des attaques passionnées, les jésuites ourient et passent. Se laver de tant d'ineptes accusations, y ont-ils? Sans doute, ils se souviennent que leur fondateur, énoncé dès ses premiers pas et sollicité de répondre par un mémoire à ses adversaires, affirmait en souriant qu'il n'en ferait rien, parce qu'une réponse n'aurait d'autre effet que d'éterniser les polémiques et, surtout, parce qu'en cette circonstance comme en mille autres, les raisons alléguées véritablement par les assaillants n'étaient point les raisons véritables. Ignace de Loyola, proclamé prince des psychologues par Maurice Barrès, avait vu clair; et rien n'est changé.

Lisez la vie de ce grand saint, qui fut aussi l'un des plus grands hommes d'un âge illustre, et dont le génie logique n'a point été surpassé. A peine est-il besoin de dire que sa physionomie réelle diffère profondément, dans l'histoire, de celle que lui prêtent et que prêtent à ses disciples, des préjugés hostiles et de sottes légendes.

Dès qu'il apparaît à l'historien, c'est pour faire sous sa jeune armure, au siège de Pampelune, figure de héros. Le prestige de sa vaillance et de sa magnanimité s'impose à l'ennemi victorieux. Lui, dont le nom, grâce aux faussaires éhontés de la secte, est devenu, pour certains, quasiment synonyme d'ambition sournoise et rapace, se révèle généreux et désintéressé jusqu'à l'oubli de soi. Lui, que certains représentent comme le prototype de la duplicité, de l'intrigue et de la duplicité, pousse jusqu'au plus délicat scrupule le souci de la droiture; sa conscience loyale ignore les capitulations. Par la bonne grâce et l'élégance, par le courage au péril, par le culte ardent de l'honneur, le gentilhomme basque incarne la chevalerie.

Combattant plus tard avec de plus nobles armes pour un Roi plus haut que les rois de la terre, Ignace de Loyola restera chevalier. Des souvenirs chevaleresques le guideront dans l'établissement et l'organisation toute militaire de cette « compagnie » célèbre dont le capitaine est Dieu.

Conquis à Jésus par la souffrance et par la méditation, il se donne au Maître avec impétuosité et met, dès lors, son service au-dessus de tous les autres services. « Rien d'imparfait ne lui plaisait », dit un biographe qui l'approcha. Il déploie une énergie merveilleuse, une indomptable volonté, non à vaincre les autres à son profit, mais à se vaincre soi-même pour Dieu. Il se voue sans réserve aux vertus héroïques, au sacrifice et au renoncement, à l'humilité, à la charité. Il devient ce « Pèlerin » qui, dur à lui-même jusqu'à l'excès, ne vivra plus, des années durant, que d'aumônes, n'aura d'autre logis que l'hôpital, d'autre famille que les malades, couchera sur la paille et se nourrira de pain moisi.

Aux orphelins, aux repenties, à ces Juifs contre lesquels, s'il en fallait croire de stupides calomnies, ses fils conspirent, il prodigue les trésors de son âme d'apôtre. Avec une patience inaltérable, il subit les avanies, les vexations sans nombre, les dénominations, les cachots même du Saint-Office; puis, viennent les hommages populaires, les louanges et les honneurs; il se dérobe et fuit. Il fallut la contrainte d'un vote unanime et répété de ses frères pour qu'il se résignât à accepter le gouvernement de la Compagnie naissante, son œuvre; et ce général malgré lui n'eut rien de plus pressé que de s'imposer les offices les plus vils de la maison. Ordonné prêtre, il attend une année entière, par humilité, de dire sa première messe. Mieux encore, il s'abstient, malgré qu'il se sente mourir, de demander l'Extrême-Onction, ne voulant, par humilité, mettre en doute la science des médecins qui le soi-

gniaient et qui niaient la gravité de son mal. C'est ainsi que se manifeste, chez Ignace de Loyola, cette âpre soif de domination qu'il transmet, au dire de maints niais, à ses disciples.

Un des esprits forts les plus enflés de ce temps n'a pas craint de le comparer à l'odieux Machiavel, comme si le machiavélisme ne voulait point une âme noire, égoïste, sèche, implacable. Nul n'aimait plus profondément, plus tendrement ses amis qu'Ignace de Loyola, nul ne prodiguait autour de lui plus de sages et de nobles conseils, ne pacifiait mieux les cœurs, ne faisait mieux prier les uns pour les autres les ennemis réconciliés. Les fleurs de son petit jardin, l'herbe des prairies en mai, la houle d'or des moissons l'extasiaient longuement. La splendeur des nuits constellées le ravissait d'admiration : ce poète ingénu, jusqu'au dernier de ses jours, pleura sous les étoiles. Et les yeux du pénitent sublime, prosterné par l'amour aux pieds de son Maître crucifié, étaient deux fontaines de larmes. On ne dit pas que l'histoire ait recueilli des larmes de Machiavel.

Nierons-nous, à présent, sa prudence consommée, son esprit avisé et pratique, sa politique, si l'on veut, et — pour employer un mot que tant d'hommes ont déshonoré — sa diplomatie? Pourquoi les nierions-nous? Les psychologues profonds et les puissants organisateurs ne se signalent point d'ordinaire par leur maladresse ou leur témérité. S'il est une science du gouvernement, la prudence et la perspicacité apparaissent comme les vertus les plus indispensables aux conducteurs spirituels. Nul bien ne peut, sans elles, se réaliser; sans elles, les plus salutaires initiatives avorteront. Oui, certes, Ignace de Loyola fut prudent : il mûrit patiemment ses pensées et ses desseins; il fut habile aussi : il eut l'art de la persuasion et sut mettre de l'ingéniosité dans l'apostolat. Ses *Exercices*, qui lui furent tant reprochés, redressèrent des milliers d'âmes, réformèrent d'innombrables vies. S'il usa de quelque diplomatie, ce fut toujours loyalement, pour le triomphe de la vérité. Son œuvre suffit à sa défense. Quoi qu'en puisse dire la calomnie ou croire la sottise, la gloire de ce jésuite est pure : elle défie toutes les baves.

MAURICE DULLAERT.

## Action Française et Démocratie chrétienne<sup>(1)</sup>

Catholiques d'A. F. et catholiques libéraux.

L'accord entre ceux-ci et les « Maurrassiens » existant donc sur les points principaux de la doctrine politique, c'est-à-dire sur les faits définis par l'Église elle-même, où donc l'opposition va-t-elle se traduire?

Nous abordons ici le terrain des questions librement controversées, qui concernent les conceptions relatives à la meilleure forme de gouvernement. Il est une forme démocratique de l'État que l'Église ne condamne pas; il en est une autre, aristocratique

(1) Voir la revue du 2 octobre.

Dans cette étude, nous envisageons les idées de Maurras telles qu'elles apparaissent dans ses grands ouvrages *politico-sociaux*.

Avec les RR. PP. Descoqs et de la Brière, éminents théologiens et spécialistes en ces matières, nous estimons que les doctrines sociales de Maurras n'ont aucun lien de dépendance *intrinsèque* et nécessaire vis-à-vis de l'hellénisme païen de ses deux premiers ouvrages ni vis-à-vis de son agnosticisme. Il est donc bien entendu que nous éliminons du champ de notre étude le *Chemin de Paradis* (1894) et *Anthenia* (1901).

N.-B. — Voyez dans l'*A. F. et la Religion catholique* (pp. 140 à 153), ce que Maurras lui-même réplique à ceux qui prétendent faire des théories philosophiques et esthétiques d'*Anthenia*, le fondement *obligé*, l'indispensable support de sa doctrine politique, et par ce stratagème, obtenir la condamnation de l'œuvre entière.

ou monarchique, qu'elle ne condamne pas davantage : nous sommes en plein domaine de « contingences », et les avis sont partagés. Les démocrates politiques se défient d'un pouvoir unifié, ils tendent à limiter l'autorité, ils veulent faire participer le peuple, dans une très large mesure, au gouvernement de la nation.

Les monarchistes, au contraire, insistent sur la nécessité d'un pouvoir fort, « concentré » sans être « centralisé » (ce qui n'est pas la même chose), soustrait aux vicissitudes de l'électoratisme, aux abus du parlementarisme. En France, le conflit entre les deux tendances a atteint un degré d'extrême acuité. Le parti d'Action française, convaincu de la nécessité interne de l'évolution républicaine dans le sens de la démocratie laïciste et révolutionnaire, prétend sauver la France malgré elle en s'efforçant de renverser la république, en y substituant la monarchie. Ce régime traditionnel à la France, Ch. Maurras et ses disciples veulent le rétablir non pas, comme on le croit trop souvent, sous une forme absolue, mais sous une forme *décentralisée*, faisant donc la part très large au régionalisme, fortement tempérée par l'institution des Etats généraux et d'un Parlement professionnelle, et débarrassée de toutes les fonctions parasitaires de l'Etat, usurées par la République.

Selon Maurras, l'Etat oppresseur de l'individu, c'est l'Etat républicain, à cause de sa centralisation excessive et du despotisme *pratique* de l'électoratisme; l'Etat émancipateur, c'est l'Etat monarchique, à cause de sa décentralisation et de sa position éminemment indépendante de toute servitude électorale.

Ajoutons que la campagne entreprise par Ch. Maurras en faveur d'une restauration monarchique, a donné lieu à certains appels à la « violence », qui soulèvent la très délicate question du droit de révolte et à propos de laquelle une grande prudence et des réserves formelles me paraissent s'imposer.

Tout autre est l'attitude des catholiques libéraux de France : fidèles au conseil donné naguère par Léon XIII, ils veulent se rallier loyalement à la République, ils l'acceptent en cherchant seulement à en tirer le meilleur parti possible et notamment à mitiger son laïcisme foncier. Et cela les amène à adopter à l'égard des radicaux de France une politique relativement conciliante résignée à des concessions, voire parfois à des alliances dans la crainte de compromettre irrémédiablement, par une résistance trop active, l'Eglise de France aux yeux des chefs de l'Etat.

Les catholiques libéraux sont, en général, des démocrates convaincus, au sens politique du terme; ils aiment la République, tout en déplorant son anticléricalisme, ils aiment la Liberté et les Libertés, ils aiment le Parlementarisme et le S. U., ils s'irritent des violentes attaques dirigées contre ces institutions démocratiques par le parti d'A. F., ils accusent celui-ci de se mettre en marge de la vie nationale, par son irréductible opposition au régime établi, d'entretenir par là un état de dissidence parmi les catholiques, de rendre l'union impossible, enfin de tendre à compromettre l'Eglise dans une lutte contre la République et la Démocratie.

#### La localisation du conflit.

Telle est, me semble-t-il, la cause la plus profonde du conflit si âpre qui divise les catholiques de France, qui les anime les uns contre les autres d'une véritable hostilité, qui leur inspire même parfois le recours à des procédés d'une loyauté douteuse. Toutes les erreurs dogmatiques qu'on cherche à relever dans les écrits politiques de Maurras, la confusion qu'on veut arbitrairement établir entre ceux-ci et ses œuvres littéraires, l'amoralisme politique qu'on lui reproche, le soupçon d'hétérodoxie dont on enveloppe tendancieusement les grands principes de son système politique, en un mot toute cette campagne de dénigrement menée depuis longtemps en France et amorcée en Belgique au cours de cette année, trouve sa raison principale dans le désir de discréditer la personne et l'œuvre de Ch. Maurras, hostilité qui, elle-même, a pour cause l'attitude d'opposition à la République française adoptée par le chef royaliste. Or, cette opposition faite par Maurras à la République se traduit elle-même par une offensive de grand style, dirigée contre le Libéralisme, l'Individualisme et la Démocratie politique, idoles qui incarnent l'esprit moderne, et pour lesquels, on le sait, certains catholiques professent encore, dans la mesure où la Foi le tolère, une vive sympathie.

#### Maurras est-il ultramontain?

Et au fond de tout cela, il y a dans des circonstances particulières qui la compliquent encore, une réédition de la querelle entre

catholiques ultramontains et libéraux. Or, par un étrange paradoxe, la position ultramontaine a pour principal représentant un incrédule, farouche partisan du syllabus, Ch. Maurras, Et c'est pourquoi la place politique du parti de l'Action française est bien, je le crois, à l'extrême-droite.

Qu'on n'en doute pas : si Ch. Maurras était un peu moins antilibéral et antidémocrate, il aurait depuis longtemps endossé l'habit à palmes vertes, les catholiques de France et de Belgique lui tresseraient des couronnes, l'honoreraient comme un précieux allié de l'Eglise; ils se garderaient bien de dénoncer *urbi et orbi* le danger d'un contact trop intime avec sa pensée.

#### Maurras et Barrès.

Il en serait pour lui comme pour Barrès : celui-ci, on s'en souvient, publiait, il y a quelque dix ans, un livre retentissant « la Grande pitée des Eglises de France »; il reçut les hommages enthousiastes et universels des catholiques.

Et cependant ce que ce livre merveilleusement écrit et admirable encore à maints autres égards traduisait en des pages d'un bel envol poétique, mais bien pauvres de philosophie, c'était une conception religieuse absolument panthéiste et moderniste qui, je m'en souviens, me froissa vivement comme une apologie sacrilège de la religion. Est-ce la nuance républicaine dont se tempérait le nationalisme de Barrès qui, dans l'admiration générale, fit passer à peu près inaperçues ces pages incompatibles avec l'orthodoxie et dangereuses? On serait tenté de le croire, quand en regard de cette indulgence, on considère quel concert de critiques accueillie certains ouvrages de Maurras, irréprochables pourtant, nous semble-t-il, au point de vue de la foi (1); je pense ici aux maîtres livres de Maurras : *le Dilemme de Marc Sangnier*, *la Politique religieuse*, *l'Action française et la Religion catholique*, réunis en un volume sous le titre *la Démocratie religieuse*, *l'Enquête sur la Monarchie*, *Le Pape*, *la Guerre et la Paix*. Tous ces ouvrages qui exposent une philosophie si réelle, si nette, si pleine de bon sens, si étroitement apparentée au thomisme le plus pur (et cela de l'aveu de représentants tout à fait éminents du thomisme), sont néanmoins englobés dans une condamnation générale et sans réserve à cause de je ne sais quel paganisme sous-jacent qui s'y traduirait par de perfides sous-entendus!

#### La querelle entre l'A. F. et la Démocratie chrétienne doit-elle s'étendre à la Belgique?

Mais n'insistons pas sur cette malheureuse querelle qui divise les catholiques de France: il ne nous appartient pas d'en rechercher les responsabilités et nous ne voulons la rappeler ici que pour signaler comme une faute, une erreur et un grave danger, la volonté de l'étendre à la Belgique. Et n'est-ce pas à cela que l'on tend en faisant de la personne de Ch. Maurras, un brandon de discorde entre la démocratie chrétienne et la jeunesse universitaire? La situation politique est en effet, chez nous tout autre qu'en France et ne peut en aucune façon motiver pour nous les dissensions qui règnent entre catholiques libéraux et catholiques d'Action française. Nous vivons sous le régime monarchique qui plonge ses racines dans les profondeurs de nos traditions nationales; catholiques belges quelles que soient nos tendances politiques, nous sommes inébranlablement fidèles à notre dynastie. Il ne s'agit donc pas en Belgique de se quereller sur des questions de ralliement ou d'opposition à la forme constitutionnelle de notre régime, la monarchie est, pour nous, un centre d'unité loin d'être une source de divisions.

#### La pierre d'achoppement.

Notre jeunesse, en abordant le domaine politique, rencontre cependant une pierre d'achoppement qui menace d'arrêter net sa marche vers la démocratie chrétienne, cette pierre d'achoppement, ce ne sont ni les œuvres sociales, ni le programme syndical, c'est plutôt, me semble-t-il, la sympathie professée par certains de nos démocrates chrétiens à l'égard de la démocratie politique, incarnée dans le S. U. inorganique, dans le parlementarisme, qui en est issu et comporte le régime de très large liberté actuellement en vigueur. Nos jeunes gens voudraient, eux, un peu moins

(1) J'entends par là, exempts d'affirmations contraires à la foi, d'erreurs religieuses formelles et positives.



de Liberté et un peu plus d'autorité; ils rêvent d'un assainissement de la politique belge par le moyen d'une vive réaction dirigée contre l'électoratisme, le régime de l'inconstance et des compromis intéressés, contre la tyrannie de l'incompétence, en un mot contre tous les abus du parlementarisme et du système électif.

Ils dénoncent la source du mal : l'*individualisme* dont le S. U. inorganique est la plus dangereuse expression et le libéralisme qui comporte la mise en liberté du mal et de l'erreur; ils préconisent une politique respectueuse sans doute des opinions adverses, mais plus ferme, plus franche dans son inspiration catholique; ils ont trouvé dans les livres de Charles Maurras la formule de leurs vœux encore à demi-conscients; ils savent que cette politique suit des directions convergentes au catholicisme et qu'au delà de ces contingences terrestres, si importantes qu'elles soient, il y a un domaine bien plus solide, bien plus vaste et bien plus fécond : le domaine de la foi totale, de la foi catholique. Ce domaine, ils sentent le besoin et le devoir de l'explorer à fond, et c'est pourquoi ils vont de plus en plus au thomisme, anxieux qu'ils sont de recevoir une direction doctrinale complète, et de replacer dans les cadres de la synthèse catholique, d'enrichir donc et de compléter par tout l'apport du surnaturel — certaines vérités précieuses mais fragmentaires, trouvées dans les écrits de Ch. Maurras.

### La vraie démocratie.

Dans pareille attitude, rien qui ne paraisse parfaitement légitime, rien qui ne soit conforme aux principes fondamentaux de la vraie démocratie chrétienne. Celle-ci, en effet, n'est rien moins que sympathique au régime politique actuel : dans son programme aussi figurent la décentralisation de l'Etat et l'institution d'un parlement professionnel; si elle admet le S. U., ce n'est certes pas sous la forme inorganique et radicale qu'il revêt de nos jours; elle répudie les abus de l'électoratisme, elle voudrait remédier aux dégradations croissantes de la moralité parlementaire, et réprimer le régime de compromissions intéressées, qui a jeté le discrédit sur nos parlements d'après-guerre. Or n'est-ce pas là vraiment un programme cher aux « maurrassiens »? Il est permis dès lors de se le demander : en se laissant parfois entraîner à quelque sympathie pour un catholicisme libéralisant, certains de nos démocrates n'ont-ils pas sacrifié peut être les « libertés » à « la Liberté »? Quand elle met sa force au service du bien commun, l'autorité n'est-elle pas la plus efficace des sauvegardes pour les droits individuels? C'est une vérité qui se trouve formulée constamment dans les écrits de Ch. Maurras et je ne crois pas me tromper en la déclarant parfaitement conforme à la théologie catholique comme à la démocratie chrétienne. Plusieurs des tenants de celle-ci ont pu en l'une ou l'autre circonstance, le perdre un peu de vue, et sacrifier ainsi à « l'esprit moderne »; sont-ils bien sûrs de ne pas s'être écartés pour autant de la position de leurs premiers chefs et de leurs maîtres les plus autorisés?

Et qui sait? le « redressement » actuel de notre jeunesse dans le sens d'une politique plus forte, plus cohérente, plus disciplinée, plus fermement appuyée sur la force du droit, ne marque-t-il pas en réalité une réaction dans le sens de la doctrine du vrai catholicisme social, oubliée en certains points, par ceux-mêmes qui s'en réclament?

### L'union nécessaire.

La question est trop délicate pour que nous la tranchions ici. Telle qu'elle se pose, elle permet au moins de voir que les positions respectives des démocrates chrétiens et des soi-disant maurrassiens sont bien loin d'être incompatibles. Nous ne voulons pas certes nier que de jeunes universitaires aient parfois fait preuve d'une admiration quelque peu intempestive pour Maurras. Ils ont pu s'exagérer l'influence exercée sur leur pensée et sur leur action par le penseur de l'A. F., il est arrivé à plusieurs de méconnaître et de déprécier la démocratie chrétienne; certains, même, interpellant à rebours le système de Maurras se sont peut-être réclamés de lui pour prendre une attitude regrettable vis-à-vis de l'action sociale.

Tout cela, nous en convenons est répréhensible; mais qui ne le voit? ces fautes ne peuvent pourtant autoriser une condamnation sommaire de l'œuvre de Maurras? Que faire donc? Tout simplement, sans décourager les jeunes chercher à redresser prudemment leurs écarts, à modérer leurs enthousiasmes; il faut surtout les mettre à même de bien comprendre, de bien utiliser les auteurs

qu'ils lisent; pour cela rien de plus efficace que de leur donner une solide formation doctrinale, et de construire dans leurs esprits les cadres d'une solide synthèse ou viendront se classer et s'unifier, les tendances diverses des écoles catholiques. Grande, pensons-nous, est l'erreur de ceux qui espéraient régenter la jeunesse intellectuelle après l'avoir déclarée solennellement incompétente dès qu'elle ose élever la voix? Sans nul doute il ne peut être question de la renvoyer aux livres, si charmants soient-ils de la comtesse de Ségur ou de Jules Verne! Et si par crainte de certains dangers, on prétend lui interdire la lecture de toute l'œuvre de Ch. Maurras, j'ai bien peur que le résultat le plus clair de ces condamnations globales, vraies *mesures d'exception*, soit de dégoûter ces jeunes esprits de toute curiosité intellectuelle et de les rejeter, par réaction, au désœuvrement de la pensée ou encore aux frivolités de la littérature facile, légère ou pis encore.

### L'incrédulité de Ch. Maurras.

On me permettra en terminant de répondre à une objection : comment peut-on concilier l'incrédulité personnelle de Ch. Maurras avec son attitude politique telle que nous avons essayé de la définir? N'y a-t-il pas là quelque contradiction et ne peut-on pas dès lors redouter de sa part soit un manque de bonne foi, soit encore une influence latente de son incrédulité? Si je ne me trompe, on résoudra aisément cette difficulté par quelques remarques très simples. Personnellement, Ch. Maurras avoue ne pas avoir trouvé jusqu'à présent de solution au grand problème métaphysique celui de la cause première et dernière, cependant, il n'est ni athée, ni agnostique (1) au sens *doctrinal* de ces termes. L'athée en effet nie l'existence de Dieu, l'agnostique pose en *thèse* qu'il est inconnaissable. Or, l'une et l'autre de ces attitudes implique une solution dogmatique donnée au problème métaphysique. Ch. Maurras, lui, n'a pas pris position : il ne dit pas que Dieu n'existe pas (2) ou qu'il est inconnaissable, il avoue sincèrement et avec regret n'être pas arrivé encore à le connaître par la voie métaphysique. Il ne prétend pas développer quelque système de philosophie ni de théologie (3); sa philosophie se borne à étudier la réalité sociale et politique afin d'en tirer, par la voie de la méthode *positive*, c'est-à-dire expérimentale et rationnelle, les grandes lois qui la régissent. Or, il s'est fait que les conclusions de son étude et de ses raisonnements l'ont amené à confirmer purement et simplement la doctrine de l'Eglise en la matière. Il atteint ainsi « par le bas » si je puis ainsi dire, c'est-à-dire par la méthode inductive, une vérité que l'Eglise a enseignée « par le haut » c'est-à-dire au nom de la Révélation. Cette manifestation extrêmement précieuse de l'accord qui unit la raison et la foi, a certes une portée apologétique très bienfaisante pour un esprit catholique. Il incombera au théologien de la mettre en relief. Ainsi l'œuvre de Maurras devient utile. A une condition toutefois, c'est qu'on prenne soin de l'intégrer dans le synthèse catholique qui contient, elle, *la Vérité totale*.

### L'amoralisme de Maurras.

L'attitude très positive et très réaliste adoptée par Maurras dans toute son œuvre sociale nous permet de répondre également au reproche « d'amoralisme » qui lui a été adressé avec quelque apparence de raison. Maurras, en effet, n'est pas un « moraliste » dans le sens strict du terme. Le moraliste, on le sait, étudie « la loi » en cherchant à justifier son caractère *obligatoire*; il fait donc de la métaphysique appliquée à l'action humaine. Le sociologue au contraire, se meut à un plan inférieur : il n'aborde pas le problème de l'obligation et de son fondement, il se borne à étudier la réalité qui fournit au moraliste la matière de ses raisonnements et à définir les conditions requises pour qu'elle soit stable, ferme, cohérente, en un mot bien ordonnée et conforme aux lois des diverses natures. C'est de ce point de vue positif que Ch. Maurras, soucieux de ne pas aborder dans son œuvre le problème métaphysique proprement dit, étudie les sociétés politiques afin de formuler scientifiquement les conditions de leur vitalité, de leur

(1) On peut appeler Maurras un agnostique *privé*, c'est-à-dire un incroyant qui se borne à avouer son état de doute, sans chercher à le propager.

(2) Sur la position philosophique et religieuse de Maurras, voir, dans l'A. F. et la Religion catholique, le très important chapitre intitulé : « L'Incroyant et le bienfait du catholicisme ».

(3) Nous omettons d'envisager ici l'étude que Maurras a consacrée à Aug. Comte; elle est, nous le reconnaissons, sujette à sérieuses controverses.

progrès, en un mot de leur bonne organisation. Encore une fois cette méthode est légitime et les résultats de son application peuvent et doivent être utilisés par le moraliste à qui il appartient de tirer les conclusions apologetiques qu'elle comporte et de lui fournir une consécration métaphysique.

### Conclusion.

Les précisions que je me suis efforcé d'apporter à la question maurrassienne permettent, si je ne me trompe, de conclure : les grand ouvrages politico-sociaux du chef de l'A. F. peuvent parfaitement trouver leur place dans la bibliothèque d'un intellectuel catholique et lui fournir des éléments complémentaires très sérieux d'une solide formation politique et sociale. Dans l'œuvre de Maurras, un jeune homme aimera sans doute à puiser le goût des idées justes et fortes, des raisonnements serrés, des conceptions « classiques » ; mais il ne se bornera pas à ces avantages trop restreints, c'est à la lumière même des grandes encyclopedies sociales et politiques, qu'il voudra étudier les ouvrages de Maurras ; il en comparera les idées avec la doctrine sociale catholique, dont on trouve souvent l'expression magnifique dans les comptes rendus des Semaines Sociales de France. Plus d'un sera amené à compléter les connaissances ainsi acquises par une étude *ex professo* de la métaphysique et de la théologie catholiques.

Des auteurs comme le P. Monsabré, le P. Janvier, Mgr d'Hulst, le P. Sertillange et tant d'autres captiveront aisément l'esprit du jeune intellectuel formés à ces disciples ; Pascal et Bossuet, de Maistre, Veillot et pourquoi pas saint Thomas lui-même contribueront à lui donner cette solide formation intégralement catholique à laquelle il aspire ; le contact intime avec ces grands maîtres l'élèvera jusqu'à ces sommets de la pensée d'où l'on domine, dans une admirable synthèse, toutes les avenues de la Vérité. Alors, il reconnaîtra que dans le Cœur de Jésus-Christ, c'est l'Unité qui fait la Loi, parce qu'Il attire à Lui tout ce qui est vrai et tout ce qui est bon.

Abbé Jean DERMINE,  
Docteur en philosophie (Louvain)  
et en théologie (Rome)  
Professeur de philosophie au séminaire  
de Bonne-Espérance

## A propos de peinture.

Un jour de cet été, tandis que je flânaï au « Triennal » de Gand, j'ai eu la bonne fortune de rencontrer deux de mes vieux camarades. L'un, Jacques Desormes, disciple d'université, est, depuis dix ou douze ans, attaché, à titre de chroniqueur artistique, à l'un de nos grands quotidiens de la capitale. L'autre, le peintre V., est l'un de nos meilleurs paysagistes belges, et je venais précisément de méditer à loisir son émouvant *Soir d'Orage*, quand un heureux hasard le mit, lui et Desormes, sur mon chemin.

« Certes, me dit aussitôt ce dernier, le Salon est intéressant. La jeune Ecole a surtout bien donné, trop donné, peut-être... »

— « Trop ? mon cher, m'écriai-je. Mais ignores-tu donc le nombre des « refusés » qui protestent ? Toi qui, comme moi-même, lis par profession les rubriques d'art des gazettes, n'as-tu pas constaté que plus d'une d'entre elles a même fait écho à leurs récriminations ? »

— Mon Dieu, répliqua mon confrère, je n'entends point affirmer que, parmi les tableaux classés indignes, il ne s'en est pas trouvé l'un ou l'autre de réelle valeur, de valeur supérieure même à celle de plusieurs œuvres qui ont été reçues. Cela, c'est fatal. D'abord, tous les juges, étant humains, sont sujets à erreur : c'est ce qui rend compréhensible l'ostracisme dont peuvent avoir été victimes certains auteurs de talent. Ensuite, dans le domaine de l'art aussi bien que dans les autres, les camaraderies, les recommandations, les intrigues et les influences joueront toujours, plus

ou moins discrètement, leur petit rôle décisif : c'est ce qui explique l'admission, en cette enceinte, de telle ou telle médiocrité notoire,

— Oui, souligna mon ami le peintre, tandis que nous sortions du local, ici comme ailleurs, il y a le Perron d'honneur que beaucoup gravissent la tête haute, et il y a l'escalier de service par lequel peuvent, d'autre part, se faufiler ceux que n'éceurent point cette intrusion à dos plat.

Puis, se tournant vers nous, il ajouta : « D'ailleurs, pourquoi la presse ne s'attache-t-elle pas à faire meilleure justice des forbans de la palette, à mieux éclairer ses lecteurs et à remettre ainsi les choses au point ? »

Desormes esquissa un demi-sourire et je crus distinguer un peu d'ironie dans le fond de son regard, en même temps qu'une nuance d'amertume aux commissures de ses lèvres.

— T'imagines-tu donc, fit-il, en s'adressant au peintre, après un moment de silence, qu'il n'y a pas également un escalier de service qui puisse conduire au cabinet de travail de bien des critiques d'art ? Et en es-tu encore à croire que les salles de rédaction de certains de nos grands quotidiens ne dissimulent point, elles aussi, quelques portes dérobées ? Quoi qu'il en soit, ce que je puis t'affirmer en toute vérité et avec quelque compétence, c'est que, sur le terrain de la critique, nous sommes plutôt en recul qu'en progrès. Et ce que je dis à propos de peinture et de sculpture, je pourrais l'affirmer de même à propos de musique et de littérature. Naguère, du moins dans les feuilles importantes, on triait avec soin les collaborateurs d'art. Indépendants, laborieux et expérimentés, ces « spécialistes » envisageaient leur mission comme un véritable sacerdoce. Franchise avec courtoisie, tels étaient les mots qu'ils semblaient avoir adoptés comme devise et comme règle de conduite. Aussi les craignait-on, tout en les respectant. Et chacun pouvait se fier à leurs études approfondies et tenir compte de leurs avis autorisés.

Mais, par ces temps d'information à outrance où le prix du papier ne l'empêche pas de se débiter, dans la presse, à quintuple et à décuple page, il n'est si mince plumitif qui ne se croie qualifié pour pontifier en Mécène, sacrer des génies nouveaux ou « monter des éreintements ». Et comme sa collaboration aux journaux commence généralement par s'offrir gratuite ou à peu près, ses instances réitérées finissent toujours par lui ouvrir quelque coin, ne fut-ce qu'aux dernières colonnes, après les « faits divers ». C'est ainsi que beaucoup se sont insensiblement emparés des bonnes rubriques où les moindres peinturiers ou poèteux sont, aujourd'hui, exagérément exaltés par incompétence, veulerie, snobisme, camaraderie ou mercantilisme. Et voilà pourquoi le public ne sait plus, à présent, ce qu'il doit admirer, ni ce qu'il doit acheter. La chronique artistique lui vante comme d'uniques et incomparables merveilles tant d'œuvres radicalement différentes, qu'il en reste littéralement dérouter. L'idéalisme dont on lui signale, ici, la supériorité ; le naturalisme dont on lui clame, là, le triomphe ; l'impressionnisme dont on lui démontre, ailleurs, la force requérante ; le traditionalisme qu'on lui affirme, d'autre part, être le seul modèle du genre ; le cubisme et le dadaïsme dont on s'attache à lui prédire l'incontestable avenir, tout cela le plonge en une sorte de tohu-bohu déconcertant où il tâtonne, hésite, balance, et ne peut se décider à conclure. Et, s'il conclut, au lieu de le faire en se laissant aller tout simplement à son goût et à son jugement personnels, il se croit obligé de suivre le mot d'ordre imprimé et le courant du jour.

Et comment voudrais-tu qu'il n'en soit pas ainsi, quand ce mot d'ordre et ce courant entraînent les jurys eux-mêmes ? Ceux-ci, en effet, ne reçoivent-ils pas quantité de tableaux d'inspiration et de facture les plus échevelées et les plus disparates ? Des bœufs violets, des sapins rouges, des « nus » invraisemblables, des lumières incompréhensibles, des perspectives et des attitudes extra-

vagantes, qui semblent de véritables défis au bon sens et à la vérité, valent à leurs auteurs, parfois ahuris, eux-mêmes, de leur succès, les honneurs du Salon et la consécration du Musée. Et des maîtres, qui en devraient illustrer les cimaises, se voient débordés par le flot montant des intrus.

— Après tout, interrompis-je, cela n'empêchera point les capacités de s'imposer tôt ou tard, et les nullités de rester finalement sur le carreau.

— Hum! hum! J'ai connu, objecta le peintre, plus d'un compagnon d'art, admirablement doué, que la misère et le découragement ont desséché en pleine sève et tué dans leur fleur. Cela n'arrive pas toujours, mais cela arrive.

— Ah! reprit amèrement Desormes, si ces fiers isolés, si ces travailleurs probes et consciencieux avaient pu se résigner à arrondir quelques courbettes, à envoyer quelques toiles en hommage à bon escient, à s'insinuer en quelque chapelle, à broser des machines excentriques, des « nus » vaguement obscènes ou des pochades de verte! Mais voilà! Ils piochaient et étudiaient, ne visant à la récolte que pour plus tard, quand viendrait normalement leur heure, et suivant l'exemple de Henriquel-Dupont qui ne trouvait pas trop lourd de sacrifier quinze années pour graver l'hémicycle de Delaroché...

Que d'autres, au contraire, ne songent qu'à gagner de l'argent tout de suite! Ce n'est pas qu'ils soient tous dénués de talent, mais la surproduction, dans laquelle ils se précipitent, devoit complètement celui-ci. Devant une idée intéressante ou un motif heureux, au lieu de saisir vaillamment la palette ou l'ébauchoir, et de poursuivre leur travail avec patience, méditation et sérénité, ils le baclent à la hâte, superficiellement, et n'en tirent qu'une niaiserie gauche ou une fantaisie bizarre, sans tenue, sans goût, sans vigueur.

C'est déplorable; mais, je le répète, critiques d'art, jurys et public sont, en partie, les causes responsables de ce phénomène désastreux. Il faut les en blâmer sévèrement, les critiques surtout. Ce sont eux, après tout, qui, consciemment ou non, donnent le ton à la mode du jour, et c'est l'engouement qui, actuellement, entraîne les jurys, le public et beaucoup de peintres eux-mêmes. A part le cas exceptionnel de quelques esprits supérieurs, l'homme est toujours plus ou moins tributaire du monde dans lequel il vit et de l'heure qui sonne au cadran incertain de son existence.

— En somme, interrompis-je, tout ceci ne me paraît guère à l'avantage de la peinture d'aujourd'hui; et, cependant, en présence des incontestables belles œuvres qu'elle nous a données, j'hésite vraiment à tirer une conclusion...

Tout en devisant ainsi, nous étions arrivés au terre-plein du parc. A quelques pas de nous, entre deux érables, un banc, d'un vert humide luisait. Sur ce banc, un écriteau s'étalait en évidence. Desormes le lut en passant.

— Tiens, s'écria-t-il, mais la voici notre conclusion!

Nous regardâmes. L'écriteau portait: « Prenez garde à la peinture, s. v. p. ». Ce conseil ne manquait, pour nous, ni d'à-propos piquant, ni d'ironique philosophie.

J'y resongerai chaque fois, que je visiterai, désormais, un Salon des Beaux-Arts, à Bruxelles ou ailleurs.

ADOLPHE HARDY.

## Une histoire de la philosophie médiévale

M. Maurice De Wulf est bien connu des lecteurs de la *Revue*. L'un des premiers et des meilleurs disciples de S. E. le Cardinal Mercier, devenu à son tour un maître dont s'honore à la fois l'Institut supérieur de Philosophie et l'Université catholique, chargé à maintes reprises d'enseigner dans les universités américaines, M. De Wulf est considéré partout aujourd'hui, et à juste titre, comme un des représentants les plus autorisés du néo-Thomisme. Ses ouvrages d'esthétique sont appréciés d'un nombreux public, mais sa maîtrise s'est particulièrement affirmée dans l'histoire de la philosophie médiévale.

De même qu'il en a exploré tous les dédales, il en connaît les grandes avenues. Il s'est plu fréquemment dans des conférences et articles, à en donner des vues synthétiques, admirables de précision et d'ampleur: rappelons en manière d'exemple le discours qu'il prononça devant la classe des lettres de l'Académie de Belgique, en séance solennelle du 7 mai 1924 sur *Les théories politiques du Moyen Age*.

Nous espérons que la revue pourra quelque jour présenter à ses lecteurs l'ensemble des idées développées par M. De Wulf sur ce sujet dont l'actualité éclate au premier abord. Au moment où les fondements du droit constitutionnel des peuples sont mis en discussion et vraisemblablement devront être soumis à un travail de révision, il est souverainement important de s'enquérir des systèmes politiques en faveur auprès des grands penseurs du XIII<sup>e</sup> et du XIV<sup>e</sup> siècles.

Aujourd'hui, nous voudrions attirer l'attention sur la cinquième édition française de *l'Histoire de la philosophie médiévale* que vient de publier M. De Wulf (1). Cette réédition constitue vraiment une œuvre nouvelle. Tout en maintenant les cadres établis dans les éditions précédentes, l'auteur en a profondément modifié le contenu. Une masse considérable de matériaux mis au jour par les fouilles incessamment poursuivies, a été utilisée, incorporée à l'ouvrage. Des chapitres entiers, traitant du XIII<sup>e</sup> et du XIV<sup>e</sup> siècle ont été remaniés de fond en comble ainsi que le déclare la préface, les relations d'interdépendance entre les théories philosophiques et les milieux où ils ont surgi et ont pris leur croissance, doivent attirer l'attention de l'historien, parce que destinées « à illuminer d'un jour nouveau les systèmes de pensée dont on ne s'était pas soucié jusqu'ici de saisir les attaches temporelles. » Et M. De Wulf s'est délibérément engagé dans cette voie. Nous citons tout à l'heure *Les théories politiques du Moyen Age*. Comment ces théories politiques, par exemple, l'idée de la souveraineté populaire — dans un sens bien différent de celui que donnèrent à ces mots les philosophes du XVIII<sup>e</sup> siècle — comment cette idée trouve, à un instant donné, un terrain favorable dans les conditions de vie des peuples et des gouvernements, c'est ce que M. De Wulf a eu soin de montrer. De même, indique-t-il l'influence du milieu social et idéologique sur l'œuvre d'un Grotius dont M. Defourny évoquait récemment, ici même, l'armature doctrinale.

En terminant ce trop bref aperçu, laissons la parole à l'auteur et cherchons dans sa conclusion quelques-unes des idées qui se dégagent en pleine lumière de son patient travail.

« Les XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles, écrit-il marquent avec l'apogée de la civilisation médiévale, l'âge d'or de la philosophie qui est le produit le plus caractéristique de cette civilisation. Les temps qui précèdent ont longuement préparé cette heure triomphale. Ils

(1) Deux fo. ts volumes in-8°. Paris, Allat. Louvain, Institut supérieur de philosophie.

CATHOLIQUES BELGES

propagez

La revue catholique des idées et des faits

ont apporté à pied d'œuvre des matériaux divers, de provenance grecque. Les peuples nouveaux, qui, sous la direction du christianisme, en ont fait surgir une pensée nouvelle, reflètent les qualités fraîches et vigoureuses de jeunes races, dont la sève va créer les nations modernes. Tout est à la fois grec, chrétien, néo-latin, germanique. Dans les grandes synthèses, qui abondent au XIII<sup>e</sup> siècle à travers les philosophies d'un Bonaventure, d'un Saint-Thomas, d'un Scot, on retrouve un patrimoine doctrinal qui leur est commun, un ensemble de doctrines qui leur donne un air de famille, mais auquel chacun d'eux appose son empreinte : finitude et infinitude, acte et puissance, matière et forme, essence et existence, individualité et individuation, efficacité, et finalité, sensation et pensée, âme spirituelle et corps matériel, sont autant de cadres où les scolastiques coulent leur pensée. »

Avec le XIV<sup>e</sup>, le XV<sup>e</sup>, et le XVI<sup>e</sup> siècle des courants nouveaux et hostiles se font jour, le patrimoine doctrinal de la scolastique est entraîné. Non qu'il disparaisse.

« Certains de ses éléments, poursuit M. De Wulf, ceux-là même que le temps a mis le plus de soins à façonner, reflètent trop fidèlement l'âme occidentale pour que les XVII<sup>e</sup>, XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles qu'on est convenu d'appeler les siècles de la philosophie moderne aient pu de sitôt les méconnaître... s'il est vrai que nous demeurons des grecs dans notre façon de philosopher, la scolastique durera autant que la civilisation formée en Occident par les néo-latins, les germains et les anglo-celtes. »

GEORGES LEGRAND.

## Solution Thomiste de problèmes modernes

On commence à s'apercevoir en Belgique de la renaissance thomiste depuis que les Français en parlent. Peu de Belges se doutent que cette renaissance a commencé chez nous, que la Belgique reste encore la terre d'élection du thomisme, le seul pays du monde où, sur quatre universités, il y en ait deux dont l'enseignement philosophique soit entièrement thomiste et une seule d'où le thomisme soit exclu.

Lorsque le cardinal Mercier entreprit, il y a une quarantaine d'années, la fondation à Louvain de l'Institut supérieur de philosophie, *Ecole de Saint-Thomas*, le thomisme était non seulement mal connu, mais universellement méprisé du monde universitaire. Il s'enseignait en latin dans des séminaires et des maisons d'études des ordres religieux, — et encore pas dans tous, — il s'y enseignait en latin d'après des manuels généralement anciens, et l'on s'y préoccupait plus de répéter la lettre de la doctrine que d'en adapter les solutions aux questions nouvelles que s'est posé l'esprit moderne.

Léon XIII avait vu les ressources à tirer du thomisme, il avait donné l'impulsion par l'encyclique *Aeterni Patris*; c'est lui qui avait voulu créer à Louvain, la grande université catholique du monde, un institut qui s'y consacrerait uniquement. La Providence le seconda en mettant sur sa route Mgr Mercier qui fut le génial ouvrier de l'entreprise.

Le coup décisif fut peut-être une mesure d'apparence insignifiante : l'enseignement en français. Les questions linguistiques jouent un grand rôle de notre temps : celle-ci était pour le moins inattendue ! Le thomisme dispose en latin d'un vocabulaire conventionnel au sens très précis et d'une série de propositions, très précises aussi, formulées grâce à ce vocabulaire. Il est ainsi fixé

dans des positions solides, mais souvent sans points de contact avec la philosophie moderne. Car on sait qu'en philosophie, comme en stratégie, les positions dont on part ont une importance primordiale, une importance telle que la valeur d'un système dépend le plus souvent de son point de départ, des quelques postulats présupposés qui fondent tous les raisonnements.

Faire de la philosophie thomiste en français était donc une révolution. Les mots exactement adéquats aux idées fondamentales du système, manquaient dans les langues modernes : il fallait, pour en retrouver l'équivalent, repenser complètement toutes les thèses du système dans notre langue. Mais repenser suppose un gros effort, et quand un effort n'est pas absolument nécessaire, il n'est pas dans la nature de l'homme de s'y livrer. D'autre part, repenser la philosophie thomiste sans être saint Thomas, présentait un danger évident, car on aurait pu le repenser autrement qu'il ne l'avait pensé. Aussi la tentative de réforme linguistique de Mgr Mercier se heurta immédiatement et pendant longtemps à une coalition de toutes les paresseuses et de toutes les timidités. Certaines défiances ne sont pas encore levées à l'heure qu'il est. N'empêche que le monde s'étonne de voir à nouveau resplendir le soleil dont on avait confondu l'éclipse momentanée avec une volatation, et que c'est du mouvement déclenché à Louvain que date la renaissance dont nous applaudissons les suites quand elles nous viennent de l'étranger.

\* \* \*

Le premier travail que devait accomplir l'Ecole de Louvain était d'exposer les grandes lignes du système. Mgr Mercier s'attela à cette tâche avec ses premiers collaborateurs et publia en quelques années ses traités de *Logique*, de *Critériologie*, de *Métaphysique*, et de *Psychologie*. Pour apprécier la somme de travail qu'ils représentent et la puissance de personnalité qu'ils supposaient chez leur auteur, il faut se remettre à l'époque, et se rappeler que ces études scolastiques, *néo-thomistes* selon l'expression aujourd'hui reçue, constituaient une véritable création philosophique, et que la fidélité de leur auteur à saint Thomas ne faisait que rendre le labeur plus ardu, puisqu'il fallait d'abord pénétrer dans l'intime de la pensée du Maître, puis repenser son système, se pénétrer ensuite de la philosophie moderne, et la confronter avec le thomisme, pour enfin produire une synthèse, thomiste et actuelle. Quand on se rend compte de cela, on comprend que ces manuels représentent une des très grandes dates de l'histoire de la philosophie. D'ailleurs ils restent jusqu'ici irremplaçés.

Ses collaborateurs joignaient leurs œuvres aux siennes. Le chanoine Nys publiait deux volumes de *Cosmologie*, et M. De Wulf publiait cette *Histoire de la philosophie médiévale* qui, elle aussi, reste unique, et qui apparut vraiment au public intellectuel d'il y a trente ans comme la découverte d'un monde nouveau. Elle vaut, au surplus, à son auteur, cette consécration suprême d'être copiée sans référence par les fabricants de manuels, tant, sans doute, il est de notoriété publique qu'il n'existe en la matière qu'une source !

Le chef de l'Ecole allait pouvoir se consacrer à des travaux plus approfondis, et en avait déjà donné une prémice par ses *Origines de la Psychologie contemporaine*, lorsque la volonté du Souverain Pontife l'éleva au siège primatial de Belgique. Ceux qui comprennent l'importance de la philosophie, ne peuvent cependant étouffer un regret en voyant brusquement interrompue cette carrière qui commençait seulement à donner les fruits de sa maturité : la gloire de saint Thomas ne vaut-elle pas celle de saint Léon le Grand ? Mais l'impulsion était donnée, le mouvement qui est parti de lui continue.

\* \* \*

Depuis le départ du cardinal Mercier, la productivité de l'École de Louvain semble s'être ralentie. Un livre de temps à autre, comme le *Conflit de la Morale et de la Sociologie* de Mgr Deploige, qui fit du bruit peu avant la guerre, rappelle que l'École vit toujours. Des études remarquables paraissent, il est vrai, périodiquement dans la *Revue néo-scolastique de philosophie* et dans les *Annales de l'Institut*, mais les travaux d'ensemble, trop rares, faisaient regretter aux admirateurs et aux amis de l'École qu'elle ne s'imposât pas davantage au monde savant.

Le chanoine Noël a jugé à propos de rompre ce silence par la publication de ses *Notes d'Épistémologie thomiste* (1). A lire ce volume au titre si modeste, on apprend à comprendre et à estimer la discrétion des professeurs de Louvain.

Ces deux-cent-quarante-deux pages représentent vingt ans de travail. Mais aussi quelle précision et quelle finesse de pensée, quelle correspondance parfaite des mots et des idées!

Il y a plusieurs façons de comprendre la publication d'ouvrages philosophiques. Sans condamner ceux qui produisent plus vite, on peut se demander si la pensée y gagne en profondeur et en clarté.

Bien qu'on ne discute plus actuellement l'utilité qu'il y a à écrire sur la philosophie thomiste en langue vulgaire, il subsiste deux façons de concevoir la chose. Certains intransigeants estiment que la fidélité à la pensée de saint Thomas oblige à s'isoler de la pensée de notre siècle, à reprendre les questions dans l'ordre et selon la méthode que le Maître a suivie en niant l'intérêt de celles qui se sont posées depuis; à naturaliser dans nos langues modernes les termes spécifiquement scolastiques dont l'appareil hirsute a précisément été une des causes du discrédit où l'École est tombée. Cette tendance s'exprime bien par le titre: *Anti-moderne* qu'a un jour donné à un de ses livres un des meilleurs auteurs scolastiques de notre temps, esprit d'ailleurs plus ouvert aux courants du siècle que ne pourrait le faire supposer la boutade que ce titre représente.

La tendance de l'École de Louvain et du chanoine Noël en particulier est à l'opposé de celle-là. D'après lui, il est faux de prétendre que « six siècles de réflexion n'aient rien appris à l'humanité. N'auraient-ils fait que montrer par une expérience négative la valeur unique du thomisme, le bénéfice serait immense. Mais il y a mieux, et cette longue histoire nous permet de comprendre bien plus clairement le sens et le lien organique des thèses traditionnelles. Elle nous permet de découvrir, à la racine même de ces thèses, certaines vérités profondes qu'elles impliquent et qui ne furent pas exprimées. » Seulement tout cela ne se dégage pas sans une longue, très longue réflexion.

Le chanoine Noël s'est spécialisé dans les questions d'épistémologie, nom que l'on préfère actuellement à celui de critériologie pour désigner le problème de la valeur générale ou du point de départ de notre connaissance. Question délicate entre toutes, où la voie avait été frayée par la *Critériologie* du cardinal Mercier, mais où il restait à scruter de près les positions, celles de l'adversaire aussi bien que les nôtres. Question fondamentale de la pensée moderne; et question à laquelle les scolastiques n'avaient pas songé. Toute la philosophie depuis cent cinquante ans tourne autour de cette question; et elle est si subtile que lorsqu'on veut la préciser jusqu'au bout on finit par avoir l'impression d'accumuler les jeux de mots.

Nulle part, on n'est plus exposé à tomber dans le verbalisme; il faut pour l'éviter une rare précision et une rare finesse d'esprit. Ce sont les qualités maîtresses du chanoine Noël. Les étudiants qui ont suivi ses cours gardent le souvenir de cette intelligence nuancée poursuivant la vérité d'un pas tranquille et inlassable,

sans se presser, sans négliger une précaution, et finissant dans le plus insoluble des problèmes, par montrer avec une netteté qui élimine toute ombre, comment le problème s'est posé, pourquoi, tel qu'il est posé, il est insoluble, à quoi il aboutit quand on le pose mal, de quel côté il faut le prendre pour le résoudre, tout cela sans grandiloquence, sans condamnations hautaines, autant que hâtives, avec un amour raisonné de la vérité, un mépris méthodique du succès tapageur, qui restent pour ses élèves une leçon pratique de conscience scientifique autrement féconde que les succès de popularité et d'éloquence.

Après vingt ans de travail et une action profonde sur beaucoup de générations d'élèves, il sort ce petit livre. La montagne accouchant d'une souris? Oui, au même titre que les *Pensées* de Pascal ou celles de Marc-Aurèle, ou que les *Caractères* de La Bruyère qui ont pourtant valu à leurs auteurs quelque réputation.

Qu'on lise les deux chapitres sur le *Problème kantien* et sur la *Chose en soi* (56 pages): je ne crois pas qu'on ait jamais rien écrit de si solide et de si décisif sur la genèse de la pensée kantienne; ou le chapitre sur le *Réalisme immédiat* qui me semble le chapitre fondamental de l'ouvrage; je ne crois pas non plus qu'il y ait moyen d'allier plus de clarté à plus de profondeur.

Tout le volume est d'ailleurs à citer. Si le lecteur veut me permettre une expression triviale, il peut l'acheter de confiance; c'est *plein* d'un bout à l'autre; il n'y a pas de place perdue; tous les mots portent. Quand le chanoine Noël écrit un mot, c'est que ce mot est nécessaire. Ses deux cents pages en valent largement cinq cents d'un auteur ordinaire. Elles valent plus, parce que valoir autant, c'est valoir davantage par la concision qui est une plus-value, et par le temps que gagne le lecteur.

Ceux de la *Revue catholique des idées et des faits* ont d'ailleurs lu la conférence sur l'*Actualité du Thomisme* qui forme le premier chapitre et sert de préface au volume. Souhaitons à la *Bibliothèque* de l'Institut Supérieur de philosophie de s'enrichir encore de quelques travaux de cette veine qui font honneur à la pensée belge en maintenant la tradition de fécondité intellectuelle par le travail intègre, la haute liberté d'esprit et l'amour exclusif de la vérité qui sont le plus bel apanage de l'École de Louvain.

Abbé JACQUES LECLERCQ.

## Catholiques Belges

soutenez notre effort

d'apostolat intellectuel

ABONNEZ-VOUS à

La revue catholique  
des idées et des faits

Abonnements :

Un an, 25 francs, six mois, 15 francs.

(1) Un vol. de 242 pages, Louvain, Institut supérieur de philosophie. — Paris, Alcan.

# Les idées et les faits

## Chronique des Idées

### Chez les Bénédictins

L'attention catholique est aujourd'hui appelée sur l'ordre des Bénédictins; leur confédération de quinze congrégations est actuellement représentée par ses Abbés au chapitre général de Saint-Anselme, à Rome, pour l'élection d'un Primat.

Saint-Anselme! Fleur d'art du Nord éclose sur l'Aventin, sous le ciel romain; fleur d'art belge, car elle est due à ce grand moine qui fut un grand architecte, qui traça les plans de Maredret et du Mont-César, le R<sup>m</sup>e dom de Hemptinne.

Il nous fut donné d'y saluer récemment le Primat actuel, dont les fonctions expirent, mais qui est rééligible, dom de Stotzingen, qui fut élu pour sept ans en 1913, mais dont la primatie fut suspendue pendant les quatre années de la guerre italo-autrichienne (mai 1915-1919) qu'il passa à Einseideln. Il appartient à la Congrégation de Beuron, fut abbé de Maria-Laach et coadjuteur de dom de Hemptinne avant de lui succéder dans la haute dignité primatiale. Apparenté aux Hohenzollern, prélat de haute distinction, doué d'une vaste culture, il a déployé dans l'exercice de sa charge ces qualités de tact et d'exquise bonté qui en relèvent encore le mérite.

Ce sera l'honneur de dom Stotzingen que sous son gouvernement Pie XI ait confié à l'Ordre monastique, l'entreprise grandiose de l'Union des Eglises. Par lettre pontificale, datée du 21 mars 1924, fête de Saint-Benoît, le Souverain Pontife donne mandat au Primat de Saint-Anselme d'inviter Abbés et moines de son Ordre à créer des abbayes spécialement consacrées à l'œuvre du rapprochement entre Rome et les Eglises dissidentes. On sait que pour exécuter sans retard les volontés du Saint-Père, sur l'initiative du Mont-César, avec le concours d'autres abbayes, notamment Saint-André-lez-Bruges et Afflighem, un groupe de moines bénédictins, à la tête desquels est placé dom Lambert Beauduin, s'emploie à la fondation monastique qui réalisera la pensée pontificale.

Léon XIII, déjà, dans une audience accordée, en 1893, aux élèves du collège Saint-Anselme faisait appel aux moines. « Vous savez combien j'ai à cœur la réconciliation des Eglises d'Orient. Eh bien! je compte sur vous pour m'aider à l'opérer. Je me suis dit souvent : Il me faut pour cela des Bénédictins. Pour eux les Orientaux conservent encore un grand respect, parce qu'ils sont restés les hommes de la prière, de la Liturgie et que leur origine remonte à tant de siècles. Soyez doctes et le Pape pourra faire de vous ses auxiliaires et vous envoyer reconquérir l'Orient. »

Et, vraiment, fondé vers 529 par saint Benoît au Mont-Cassin, de longs siècles avant la scission entre l'Occident et l'Orient, l'Ordre bénédictin, si profondément traditionnel, et où le culte de la Liturgie fut toujours spécialement en honneur, se présente aux Eglises d'Orient, justement fières de leurs florissantes institutions monastiques et de leurs rites splendides, dans des conditions exceptionnellement favorables de bon accueil et de rapprochement, avec des éléments de réussite qu'on ne trouve pas ailleurs.

\* \* \*

C'est donc un champ nouveau d'apostolat qui s'ouvre aux fils du grand Patriarche d'Occident et comme un nouveau déploiement de leur vitalité qui se manifeste dans l'Eglise.

Comment ne pas admirer les destinées de l'Ordre qui remonte si haut, dont le passé fut si glorieux et auquel l'avenir ouvre de si extraordinaires perspectives?

A qui demanderait d'où est sortie la civilisation du monde européen, il suffirait de montrer la grotte sacrée, le « Sacro Speco », où à quarante milles de Rome, au-delà de Tibur, dans ces gorges

que l'Anio traverse en bondissant, au-dessus des ruines d'une villa néronienne, le jeune patricien Benedictus, cherchant un coin pour y vivre seul, pur, sous le regard de Dieu, vint à la fin du V<sup>e</sup> siècle, demander un abri.

Avec l'empire romain, tout venait de sombrer : mœurs, lois, arts, religion elle-même. Mais tout était là en germe dans ces roches de Subiaco. « Là, comme l'a dit magnifiquement Veillot, avec Benoît se formait le grand séminaire de Jésus-Christ; pépinière des évêques, des papes, des docteurs, des conquérants pacifiques, des invincibles martyrs, des civilisateurs du monde. »

Non, vraiment, après l'arbre de la Croix, Dieu n'a rien planté sur terre qui ait donné tant de fruits que le monachisme d'Occident, l'ordre des Bénédictins.

Qui a fait l'Angleterre? Le premier moine monté sur la chaire de Saint-Pierre, saint Grégoire-le-Grand, qui y envoie Augustin, à la tête d'une quarantaine de moines, apôtres, colons et fondateurs de villes, initiateurs et organisateurs de la puissance sociale et politique de ce grand pays.

Qui a fait l'Allemagne? Le moine anglo-saxon Winfrid, plus tard appelé saint Boniface. A son arrivée en Germanie, il l'a trouvée inculte, barbare, païenne, il la laissa convertie et policée. « Son nom, dit Kurth, est le plus grand nom de l'Eglise catholique en ce pays; il en symbolise la gloire et la fécondité. C'est le même Boniface qui, au VIII<sup>e</sup> siècle, relève l'Eglise franque et la purge de ses vices. »

Et, semblablement, comme la Frise est tributaire de saint Willibrord, le Danemark et la Suède, par ces pays la Norvège, l'Islande et le Groenland, sont en tout redevables à saint Anchaire et aux religieux qui le continuèrent.

Qui a fait la Belgique? Une pléiade de saints bénédictins dont les noms pour la plupart rayonnent sur les cités qui leur doivent naissance : Ise Amand, les Ghislain, les Remacle, les Ursmer, les Trudon, et tant d'autres.

Quels furent les collaborateurs les plus dévoués et les plus habiles de Charlemagne dans son œuvre gigantesque? Des abbés ou des évêques sortis du cloître.

Quel fut, en Europe, pendant les IX<sup>e</sup> et X<sup>e</sup> siècles, le foyer universel de la civilisation, à ce point qu'il semble absorber toute la vie de l'Eglise? C'est incontestablement Cluny dont le millénaire fut célébré en 1910.

Deux hommes émergent du XI<sup>e</sup> siècle, Hildebrand qui fut Grégoire VII, et saint Anselme, le premier, qui arracha aux serres de la féodalité la liberté et la conscience des peuples chrétiens, l'autre, le précurseur des grands théologiens, le défenseur des droits de l'Eglise d'Angleterre: c'étaient deux fils de saint Benoît.

A Cluny succède Cîteaux d'où sort saint Bernard qui domine le XII<sup>e</sup> siècle de toute la hauteur de son génie et de sa sainteté.

Ainsi, depuis l'écroulement de l'Empire romain jusqu'au XIII<sup>e</sup> siècle, le monachisme fait circuler à travers tout le Moyen Age un large courant de vie religieuse où s'alimentent les peuples, fleuve immense qui prend sa source dans la législation du patriarche du Mont Cassin.

\* \* \*

Successivement affaiblie sans doute par la triple crise de la Commende, du Grand Schisme, du Protestantisme, depuis le XIV<sup>e</sup> jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle, suppléée alors par les ordres mendiants Franciscains et Dominicains, l'institution monastique se retrempe dans le martyre, à l'époque de la Réforme, pour prendre bientôt une part immense à la renaissance religieuse du XVII<sup>e</sup> siècle, notamment par la congrégation de Saint-Maur et l'Université de Salzbourg.

En vain la Révolution arracha et jeta au feu toutes les branches du grand arbre bénédictin. Le siècle passé a vu reverdir le vieux tronc et, des racines mystérieuses où la vie avait reflué, surgir de nouveaux rejetons.

A l'heure qu'il est l'Ordre, de saint Benoît, répandu dans le monde entier, compte près de 690 monastères et près de 25 mille moines et moniales répartis entre quinze congrégations.

Créé pour réaliser et montrer perpétuellement au monde l'idéal chrétien intégral, la vie active du Christ conjointement avec sa vie d'oraison, il se dépense dans l'apostolat, l'enseignement, les travaux intellectuels et artistiques, la colonisation et l'agriculture.

Aux dernières pages de son livre d'or resplendissent des noms que toute l'Eglise connaît, vaillants missionnaires, pasteurs de peuples, savants illustres, écrivains d'un mérite supérieur.

Ah! certes la mission des Bénédictins n'est pas finie, ni leur sève près de s'épuiser. Plus que jamais il faut des hommes d'oraison, des ouvriers de l'Evangile pour l'expansion mondiale, à la vieille Europe d'infatigables apôtres. Mais il faut aussi à cette œuvre de l'Union des Eglises pour laquelle ils sont prédestinés, des moines qui soient versés dans la science de l'Orient, familiarisés avec ses langues, sa littérature, sa liturgie, sa théologie.

C'est assurément un spectacle qui ne manque pas de grandeur, de voir la Papauté appeler à elle les anciens défricheurs de l'Europe, ses anciens civilisateurs et leur confier la cause sacrée de l'Union, leur demander de refaire l'unité du monde chrétien, tel qu'il existait avant la date fatale de 1054. C'est bien à eux, à ces moines patients, infatigables, immuablement fidèles à la louange divine, déchiffant dans les manuscrits la pensée des vieux âges, à ces moines éternels comme les chênes, c'est aux fils de Benoît qu'il fallait commettre ce grand œuvre; ils l'accompliront avec un indomptable courage et sérénité! Ils ont par devers eux quinze siècles de gloire, des trésors de tradition, ils possèdent en patrimoine le génie de saint Benoît, ils ne calculent pas avec le temps et ne s'effrayent pas de la durée. Ils iront d'un pas tranquille et sûr jusqu'au bout de leur mission, sous le regard de Dieu.

J. SCHYRGENS.

## FRANCE

### Les entretiens de Pontigny

M. Richard Kuenzer consacre, dans la Germania, un long article aux « entretiens d'été » de Pontigny.

Pontigny se trouve dans le beau et riche pays de Bourgogne, dans le voisinage de Chablis, connu pour son vin, de Vézelay, où saint Bernard de Clairvaux prêcha la seconde Croisade, d'Auxerre, où fut œuvre d'apôtre saint Germain l'Auxerrois.

Pontigny possède, depuis 1124, une abbaye célèbre. Pontigny est le port de l'exilé, un jardin, un asile, c'est là qu'il retrouve la paix et le repos : ces mots sont gravés sur le portail de l'église.

L'abbaye, depuis longtemps sécularisée, appartient aujourd'hui à un savant français, M. Paul Desjardins et sa famille « Grand seigneur du cœur et de l'esprit », M. Desjardins est à la tête d'un cercle de Français de haute distinction, qui, tous les ans, invitent des étrangers de nationalités diverses, à venir à Pontigny pour y prendre part à des « entretiens d'été ». Il y a chaque année trois « décades », trois cycles de dix jours chacun; le premier est politique, le second littéraire ou artistique, le troisième philosophique ou sociologique. Toute la substance, tout le prix, toute la valeur de « Pontigny » sont dans ses entretiens, dans le contact personnel, dans l'échange d'idées entre hommes cultivés appartenant à des nationalités différentes. Le premier jour, on aborde ses compagnons non sans hésitation. Au bout de dix jours, on s'en sépare avec de vifs regrets, après avoir noué de précieuses amitiés. Les repas pris en commun et arrosés de vins généreux entretiennent la belle humeur; pour encourager les amitiés nouvelles, les convives changent de places tous les trois jours. Les hôtes sont logés dans les anciennes cellules des religieux. Les heures libres sont consacrées aux promenades ou à la poursuite, par petits groupes, des échanges de vues ébauchés dans les réunions; une riche bibliothèque, qui contient des livres dans presque toutes les langues civilisées, abrite les hôtes de M. Desjardins les jours de pluie. C'est à deux heures de l'après-midi que l'horloge de l'abbaye leur fait connaître que la réunion va commencer.

Voici les thèmes politiques débattus du 5 au 15 août dernier :

Pour la paix parmi les peuples. Récifs. Quels conflits peut-on prévoir en 1925? Quelles sont leurs vraies causes? Comment les éviter?

Dans le programme détaillé des entretiens, ces conflits possibles étaient

divisés en deux catégories : 1° Conflits pouvant éclater à tout instant : a) les frontières de la Pologne; b) l'union austro-allemande; c) la Bessarabie. 2° Conflits de nature éloignée mais devant être prévus dès à présent : a) Etats-Unis et Japon; b) soulèvement aux Indes. Possibilité d'une dissolution de l'Empire britannique; c) guerre de races pour l'exploitation de notre planète.

Ne prenaient part aux débats ni des pacifistes, ni des socialistes, ni ces idéalistes que méprisent si cordialement les *realpolitiker* allemands; mais des personnages qui sont moins des politiciens actifs que des hommes instruits et habitués à réfléchir, ayant certainement une puissante influence indirecte sur l'opinion publique de leurs pays respectifs.

Vu l'absence de M. Wiekhm Steed, qui se fit excuser au dernier moment, l'Empire britannique était cette année représenté par le professeur Will de Toronto. M. James Shatwell, représentant en Europe de la Fondation Carnegie, a personnifié les Etats-Unis. Des Belges et des Tchèques en vue s'étaient fait excuser. Au nombre des Français présents citons : M. Arthur Fontaines, M. René Hubert, de l'Université de Lille; M. Jean Baruzi, qui s'est fait un nom dans l'étude de la mystique espagnole, M<sup>me</sup> Fouque-Lebas, de l'*Eve Nouvelle*; le fils d'une personnalité très connue du Quai d'Orsay; et au nombre des Italiens: le professeur Salvemini, des Polonais : un membre de la Diète, M. Sygmunt Rusinek, membre du parti paysan. L'Allemagne était représentée par M. Kuenzer et par un étudiant d'une faculté de théologie protestante.

Les débats se réduisirent en grande partie à une joute oratoire entre M. Kuenzer et un autre Polonais, M. Piasecki; ils furent marqués au coin de la plus grande courtoisie, et un pacte de sécurité germano-polonais, arrosé de chablis, fut, en manière de conclusion, élaboré entre les deux journeaux.

La discussion sur l'union austro-allemande fit ressortir ce fait que, selon le témoignage d'un Français tenant de près aux sphères officielles, « sa justification juridique ne donne lieu à aucun doute ». Le Français en question insista surtout sur la circonstance que ce n'est pas la France, mais la Pologne, la Tchécoslovaquie et l'Italie qui font opposition à l'*Anschluss*. Il fut d'ailleurs observé en ce qui concerne ce dernier pays, que le point de vue négatif de M. Mussolini sur cette question n'est pas partagé par tous les hommes politiques italiens.

Sur la question des frontières polonaises et spécialement du « corridor », l'unanimité ne put se faire. L'assistance fut toutefois tout entière d'avis que la création d'Etats-Unis de l'Europe ou, tout au moins, d'une union douanière européenne, pourrait enlever à cette question une bonne partie de son acuité. D'entretiens avec certains Français, au courant des points de vue de leurs sphères dirigeantes, il résulte que les contours d'une solution nouvelle, acceptable pour les deux parties, semblent se dessiner à l'horizon. Mais le moment n'est pas encore venu d'en parler.

Au sujet des objections allemandes contre l'article 16 du *Covenant*, l'assistance a en général partagé le point de vue allemand. Un Polonais a affirmé que des objections sont élevées contre cet article en Pologne aussi, et un Français a montré comment le passage d'une armée française à travers une Allemagne hostile serait une simple impossibilité.

L'avant-dernier jour des entretiens politiques, un des Allemands présents demanda timidement quelle serait l'attitude de l'opinion française si l'Allemagne exprimait le désir de porter la question de la culpabilité de guerre devant une instance objective et neutre. Il en résulta des débats si animés que plusieurs de ceux qui y prirent part ne purent apparemment fermer l'œil de la nuit. A en juger par ce que quelques-uns de ceux qui avaient répliqué avec le plus de véhémence à la proposition allemande admirent, le lendemain, la nomination d'une commission impartiale, appelée à déterminer de façon authentique les faits ayant précédé l'ouverture des hostilités, serait pour la France acceptable, chacun restant libre de tirer ses propres conclusions. Les mêmes personnalités étaient d'avis que l'article 231 du Traité de Versailles pourrait être supprimé sans inconvénient.

L'inappréciable valeur des entretiens de Pontigny git dans le contact personnel qui s'y établit. Pontigny, pour les particuliers, c'est la même chose que Genève pour la future politique allemande, que Locarno pour les ministres allemands. Pontigny, c'est la sécurité, la paix, l'entente par la compréhension d'autrui.

Aujourd'hui, beaucoup de personnes reconnaissent en France même, qu'en 1918, au moment de l'armistice, il n'y avait pas en Allemagne à l'égard de la France de haine particulière. Je suis absolument persuadé, poursuit M. Kuenzer, qu'une concession française rapide et spontanée, relativement à l'union austro-allemande, ferait plus pour la véritable sécurité française, pour la paix franco-allemande et pour la paix de l'Europe, que trois Foch et sept pactes. Existe-t-il un homme d'Etat français, prévoyant et courageux, qui se déciderait à un pareil geste?

Toutes les conversations particulières se sont, à Pontigny, invariablement terminées par cette constatation : tous ces problèmes isolés sont insolubles; la guerre et la ruine définitive peuvent en résulter. Mais si

nous nous rendons bien compte qu'une guerre européenne est quelque chose de mille fois pire qu'un fratricide : si nous nous rendons compte encore de la solidarité de nos intérêts. Si nous créons une atmosphère de sincère confiance; si nous jetons les bases d'un *zollverein* européen et des Etats-Unis de l'Europe, nous aurons résolu une moitié des questions litigieuses, et l'autre aura perdu son venin et pourra être solutionnée, elle aussi.

Et ce ne fut pas seulement sous l'impulsion du moment, ni pour se livrer à un effet de rhétorique, que le dernier de ceux qui parla aux débats politiques de Pontigny termina son dernier discours par ces mots :

« L'Europe est en marche. »

## AMÉRIQUE

D'après un article d'Archibald Hard : La Croisière de la Flotte américaine dans le Pacifique dans *The Fortnightly Review*.

Il y a de cela une vingtaine d'années, la flotte britannique régnait dans le Pacifique, tout comme dans les autres océans, du reste. On parlait moins de l'« Empire » dans ce temps-là, mais libéraux et conservateurs se rendaient, au même degré, compte que tous les intérêts, tout comme la liberté même de l'Angleterre, ne pouvaient, en dernière analyse, être protégés que par une puissance navale adéquate. Sur toutes les mers le drapeau britannique flottait pour le plus grand avantage du commerce anglais, pour que la diplomatie anglaise pût parler plus ferme et plus haut, pour que les peuples britanniques pussent jouir de la paix. Tout est aujourd'hui complètement et dramatiquement changé. Les flottes américaine et japonaise sont à l'heure actuelle maîtresses du Pacifique, la flotte britannique est dans un état d'infériorité, qui, semble-t-il, ne préoccupe particulièrement personne.

Quelle était la situation en janvier 1904 ? A cette date, l'Angleterre entretenait dans les eaux de Chine 39 unités, dont 5 cuirassés de 1<sup>re</sup> classe, pouvant franchir sans difficulté le canal de Suez, 9 croiseurs et 6 sloop. Dans les eaux australiennes, 1 croiseur de 1<sup>re</sup> classe, 7 petits croiseurs et 2 sloop; l'escadre du Pacifique était formée de 1 croiseur de 1<sup>re</sup> classe, 2 de 2<sup>e</sup> classe, 1 sloop. En réponse à un ordre de l'Amirauté, toutes ces unités étaient prêtes à se rendre n'importe où et à n'importe quel moment.

Les contribuables britanniques étaient, en ce temps-là, fidèles aux traditions de la puissance navale britannique, fondée par les grands marins de l'époque d'Elisabeth, les Drake, les Hawkins, les Frobisher, les Ralleggh. L'influence anglaise s'était répandue sur les mers du globe entier, des hommes d'une même race et d'un même sang se fixant au Canada et à Terre-Neuve, dans l'Afrique australe et orientale, en Nouvelle-Zélande et en Australie. Et plus de trente millions d'hommes emprisonnés par les mers vivaient, vivent encore, des produits que leur apportent journellement des bateaux exposés aux caprices de la nature, à la violence organisée de l'homme. L'histoire ne connaît pas d'autre exemple d'un pays, d'une communauté se trouvant à ce degré dans la dépendance de la mer et d'ennemis potentiels, car pour nourrir sa population, l'Angleterre ne possède de vivres que pour six semaines. Elle est à la merci de toute tempête des éléments, comme de toute complication dans le domaine de la politique internationale; mais de cela, ses habitants ont à peine l'air de se douter.

Quelles sont les causes du changement survenu, dans les dernières vingt années, dans la situation navale ? Elles sont d'ordres divers : 1<sup>o</sup> Il devient nécessaire de concentrer virtuellement toute la flotte britannique dans la Mer du Nord, pour faire face à la menace germanique. Et quand eût sonné l'heure décisive, cette flotte se trouvait aussi sur le point décisif. L'Empire était sauvé; la cause des Alliés triomphait. Or, il se trouva que cette concentration des forces navales britanniques coïncida, dans les Dominions, avec une expansion de la conscience nationale. En l'utilisant, on aurait certainement pu maintenir la puissance navale anglaise au même niveau, avec ce résultat qu'aujourd'hui l'*Union Jack* flotterait dans le Pacifique, tout comme il y a vingt ans. Mais les principes stratégiques furent subordonnés à des considérations de nature politique et autre. L'Amirauté britannique renonça au principe fondamental qu'elle avait énoncé et défendu à la conférence coloniale de 1909 : « Une seule flotte, soutenue par l'Empire tout entier. »

L'Australie et le Canada eurent désormais leurs propres flottes; la Nouvelle-Zélande suivit leur exemple; l'Afrique du Sud se désintéressa, à son tour, du problème naval de l'Empire. Aujourd'hui, pour parler comme M. Ormsby-Gore, répondant, au nom du Colonial Office à une question qui lui était posée à la Chambre des Communes, la part que prennent les

Dominion à la défense de l'Empire sur mer consiste à maintenir leurs propres forces navales.

Le budget pour l'exercice de 1924-25 révèle qu'alors que pour le Royaume-Uni les dépenses d'ordre naval sont d'un livre 4 shillings 10 pence par tête, le Canada ne dépense, dans le même but, que 15 cents américains par habitant et l'Afrique du Sud, 1 shilling 9 pence.

Du point de vue financier, comme à d'autres, ces deux Dominions ne contribuent, dès lors, presque pas, virtuellement, à la défense navale de l'Empire : c'est ainsi que le premier entretient en ce moment un contre-torpilleur dans le Pacifique et un dans l'Atlantique. La Nouvelle-Zélande et l'Australie dépensent, il est vrai, 8 shillings par an et par tête; la Nouvelle-Zélande contribue même, proportionnellement, en égard à sa population, plus que n'importe quelle autre partie de l'Empire. Leurs flottes (2 croiseurs et 2 sloop pour la Nouvelle-Zélande; 4 croiseurs, 11 contre-torpilleurs, 3 sloop, pour l'Australie) n'en ont pas moins une importance toute locale.

Jamais l'*Union Jack* n'a été aussi peu représenté dans le Pacifique qu'en ce moment. Cependant, à Washington, on a compris que, l'Allemagne une fois défaite, le problème de l'Atlantique, en tant qu'il regarde les Etats-Unis, est résolu; et toute l'attention des autorités navales est aujourd'hui dirigée vers le Pacifique, trois fois plus vaste. Des manœuvres navales américaines viennent d'avoir lieu dans les eaux hawaïennes, manœuvres auxquelles ont assisté, sur invitation spéciale, quarante des principaux directeurs de journaux des Etats-Unis. Ces manœuvres ont, paraît-il, révélé des défauts inhérents aux défenses des îles, considérées comme clé du Pacifique, et à la flotte elle-même, spécialement du point de vue de sa coopération avec l'aviation.

Les manœuvres terminées, une croisière va être entreprise dans les eaux australiennes et néo-zélandaises. Jamais ces parages n'auront vu une flotte aussi puissante. Elle contiendra 11 cuirassés, 6 croiseurs, 28 contre-torpilleurs et un grand nombre d'unités auxiliaires. Elle sera divisée de façon à pouvoir visiter le plus de ports possible. La croisière a commencé le 1<sup>er</sup> juillet; le 10 juillet l'escadre a, en son entier, jeté l'ancre à Pago-Pago (Samoa). Le 23 juillet, une partie est arrivée à Melbourne, pour y rester jusqu'au 6 août, une autre à Sydney (départ à la même date (6 août)). Le 11 août, visite à Auckland et à Wellington (Nouvelle-Zélande); départ de ces deux villes le 25 août; le 30 août, toute la flotte se retrouve aux îles Samoa.

Si l'accueil le plus cordial est assuré aux officiers et aux équipages américains, il ne faudrait pas que leur visite assumât un caractère politique par trop accentué. Certains discours de M. Bruce, le Premier ministre du *Commonwealth* australien, ne sont pas sans inspirer, à cet égard, quelque inquiétude.

Les évolutions, dans le Pacifique, d'une force navale battant pavillon étranger ne sont pas sans intérêt pour les peuples de l'Empire. On sait qu'à la conférence de Washington la puissance navale des cinq grandes Puissances navales a été « stabilisée » du point de vue des cuirassés. Mais aucunes limites ne sont apportées au nombre des croiseurs. Quelle est la situation de la Grande-Bretagne ?

Elle possède la moitié de la marine marchande du globe. Les unités de cette marine marchande sont les facteurs essentiels de l'existence même de l'Empire. Cet Empire a des intérêts territoriaux dans chaque mer, dans chaque océan. Mais sa puissance, du point de vue des croiseurs, ne cesse de décroître de façon alarmante. Il est censé en avoir 52, mais là-dessus, 25 construits en vue d'opérations dans la mer du Nord, ne peuvent être utiles dans les grands océans. Restent donc 27 croiseurs, mais il faut encore en déduire 12 de la classe « Town ».

Jamais l'Empire ne cessera d'être maritime; il l'est « incurablement ». Pour la sécurité de ses communications, de ses routes commerciales, il faut donc que les croiseurs trop « âgés », soient sans retard remplacés. La situation actuelle dans le Pacifique démontre que là, tout au moins, le nécessaire n'a pas été fait.

Il est juste que le Gouvernement soit au plus haut point économe dans le domaine des armements. Mais étant donné qu'il y a aujourd'hui 84.000 chômeurs parmi les ouvriers des constructions navales, lesquels touchent un secours démoralisant de l'Etat, celui-ci ferait mieux d'employer cet argent à construire des croiseurs, dont chacun coûterait vraisemblablement un demi-million de livres de moins que d'ordinaire.

La Grande-Bretagne ne pense pas à la guerre. Elle est le protagoniste de la paix. Mais un tel rôle exige une puissance adéquate, sans quoi il ne mérite pas de retenir l'attention.



## SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE BELGIQUE

Société anonyme fondée par arrêté royal du 28 août 1822

3, Montagne du Parc BRUXELLES

FONDS SOCIAL :

100,000 Titres de Capital . . fr. 100,000,000

100,000 Parts de Réserve . . fr. 250,628,393

Total . . fr. 350,628,933

TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE

Le service d'agence de la Société Générale de Belgique est assuré en province par ses banques patronnées et leurs agences dans plus de 300 villes et localités importantes du pays.

Application générale de l'électricité

## A. CORMOND

LUMIÈRE - FORCE MOTRICE

LUSTRERIE - ABAT-JOUR

1, Rue de Gravelines BRUXELLES



COMPTOIR  
D'OPTIQUE



## Maison BLAISE

FONDÉE EN 1885

46, RUE DE LA PAIX IXELLES-BRUXELLES

Lunetterie française et américaine. Exécution rapide et soignée des ordonnances de MM. les oculistes.

Même Maison en face au 49

HORLOGERIE — BIJOUTERIE — ORFÈVRERIE

Décoration

## G. Veraart

25, Place Van Meyel, ETTERBEEK (Bruxelles)

PEINTURE — DÉCOR  
AMEUBLEMENT

ENTREPRISE GÉNÉRALE  
DE DÉCORATION INTÉRIEURE

LIBRAIRIE SAINT-LUC

## MAISON LIELENS

R. VAN ESPEN-DUFLOT SUCC.

26, rue de la Montagne BRUXELLES

Missale romanum. — Breviarum romanum.  
— Livres liturgiques. — Ascetisme. —  
Grand choix de livres de prières et de  
chapelets. — Imagerie religieuse. —  
Cachets de 1<sup>re</sup> communion.

Typographie — Lithographie. — Reliures.

ORFÈVRERIE

## Christofle

ORFÈVRERIE ARGENTÉE ET  
DORÉE — ORFÈVRERIE D'AR-  
GENT — SERVICES DE TABLE  
— SERVICES A THÉ —  
— SURTOUT CANDÉLABRES —  
CADEAUX ET CORBEILLES  
DE MARIAGE  
— COUPES DE SPORTS —

SUCCURSALE DE BRUXELLES

58, rue des Colonies

— Téléphone 177.87 —

## Michel Swartenbroeckx

AGENT DE CHANGE AGRÉÉ

ORDRES DE BOURSE  
RENSEIGNEMENTS FINANCIERS  
DE PREMIER ORDRE

Circulaire privée gratuite sur demande

22, rue Royale (Parc), BRUXELLES

Téléphone  
209.06

Adresse Télégraphique  
Swartbourse-Bruxelles

Compte chèque postal  
126.202

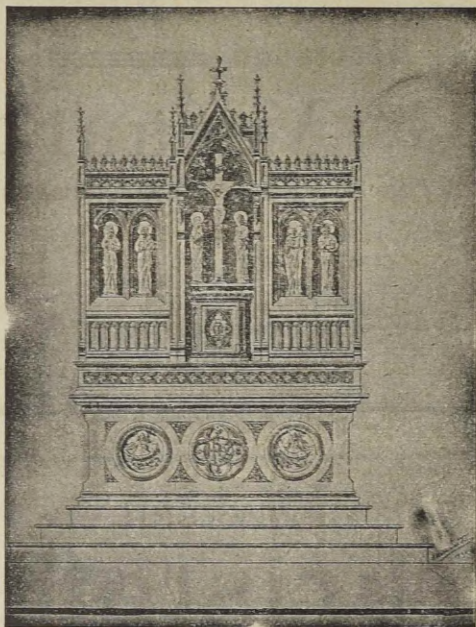
GRANDS ATELIERS D'ART RELIGIEUX

**COMPAGNIE DES ARTS**

POPPE & C<sup>ie</sup>, BRUXELLES

SOCIÉTÉ ANONYME

CAPITAL ; 3,000,000 DE FRANCS



Spécialisés pour l'exécution de tous travaux de  
MOBILIER D'ÉGLISE — SCULPTURE  
--- PEINTURES RELIGIEUSES ---  
TABLEAUX — DÉCORATION MURALE  
STATUAIRE — BRONZE, CUIVRE, etc.  
EN TOUTES MATIÈRES ET EN TOUS STYLES



PRIX — DESSINS — DEVIS — VISITES  
Gratis sur demande

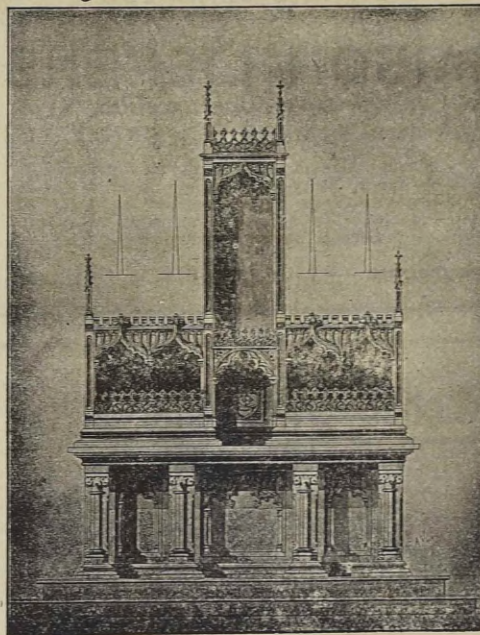


ENTREPRISES GÉNÉRALES (Belgique, Étranger)  
FOURNITURES COMPLÈTES  
pour ÉGLISES, CHAPELLES ET SACRISTIE



STUDIO — ATELIERS — BUREAUX  
15, 17, 19, rue de la Croix-de-Pierre  
BRUXELLES — Téléph. : 479.60-483.11

Adresse télégraphique : Artes-Bruxelles  
Comptes Chèques Postaux n° 1057-27



## Caisse Générale de Reports et de Dépôts

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : BRUXELLES, rue des Colonies, 11

Capital : 20,000,000

Réserves : 25,000,000

### TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE

Comptes de Chèques et de Quinzaine

-- Dépôts de Titres et de Valeurs --

Lettres de Crédit -- Prêts sur Titres

- - - - Coffres-Forts - - - -

### BUREAUX DE QUARTIER :

Place Bara, 14, Cureghem,  
Parvis St-Gilles, St-Gilles,  
Place Saintelette, 26, Mo-  
lenbeek.

Rue des Tongres, 60 - 62,  
Etterbeek.  
Place Liedts, 18, Schaerbeek  
Rue du Bailli, 79, Ixelles.

## ◆◆ CARRELAGES ◆◆

## J. Swartenbroeckx

6, Avenue de la Porte de Hal

Téléphone  
B 15911

BRUXELLES

Téléphone  
B 15911

## ◆◆ REVÊTEMENTS ◆◆



## Banque de l'Arrondissement d'Anvers

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social :  
Longue rue Neuve, 107-111  
ANVERS

Succursale ;  
Rue Théophile Roucourt, 2  
BEROHEM-lez-Anvers

Comptes chèques. — Ouvertures de crédit. —  
Comptes à terme. — Comptes de quinzaine. —  
Caisse d'épargne. — Location de coffres-forts. etc.

QUI S'HABILLE BIEN

S'HABILLE CHEZ

## François Vanderlinden

Rue des Cultes, 17, BRUXELLES

P. B. P. **PETIT-BEURRE PAREIN** P. B. P.

MARCHAND TAILLEUR

Costumes  
de  
Soirées

Maison **L. Dupaix**

Costumes  
de  
Cérémonies

50, rue du Marais. Bruxelles

## A la Grande Fabrique

Maison fondée en 1877

Téléphone 3003

Diplôme d'honneur à l'Exposition de Bruxelles en 1910.

## E. Esders

26, Rue de la Vierge Noire, 26

BRUXELLES

VÊTEMENTS POUR HOMMES, DAMES  
ET ENFANTS

Livrées et uniformes. — Vêtements de sports  
et voyages. — Lingerie. — Bonnetterie. —  
Chapellerie. — Ganterie. — Chaussures. —  
Gants. — Parapluies. — Fourrures. — Modes.

**CHOCOLAT**

*Le Chocolat Duc*  
surpasse tous les chocolats

**DU C ANVERS**

LA GRANDE  
MARQUE BELGE

La Voix de son Maître

La marque qui se trouve sur tous nos Gramophones et Disques  
*C'est le symbole de la suprématie*

Demandez nos catalogues et l'adresse du revendeur le plus proche.

**C<sup>ie</sup> française du Gramophone**

BRUXELLES  
171, boulevard Maurice Lemonnier  
65, rue de l'Écuyer  
42, place de Meir. Anvers.

Soleil ou pluie  
**"NUGGET"**  
lait

**"NUGGET" POLISH**

ENCAUSTIQUE  
**POLIFLOR**

Maison fondée en 1873 **VAN CAMPENHOUT Frères et Sœurs**  
**François VAN NES Successeur**  
13, Rue de la Colline, 13 -- BRUXELLES -- Téléph. : 227.64

TYPOGRAPHIE — LITHOGRAPHIE — PAPETERIE — MARQUINERIE  
FABRIQUE DE RÉGISTRES — COPIE-LETTRÉS  
CHAPELETS — ARTICLES DE BUREAU — LIVRES DE PRIÈRES.

Usine électrique : 36, Rue Vanderstraeten, 36, Molenbeek-Bruxelles

**LA MAISON DU TAPIS**

**BENEZRA**

41-43, Rue de l'Écuyer, 41-43 - BRUXELLES

TAPIS D'ORIENT, ANCIENS et MODERNES.  
— MOQUETTES UNIES tous les tons. —  
TAPIS D'ESCALIERS et D'APPARTEMENTS  
— (divers dessins et toutes largeurs), —

CARPETTES DES FLANDRES ET AUTRES  
— — (imitation parfaite de l'Orient). — —  
TAPIS D'AVIGNON UNIS ET A DESSINS.

*Les prix défont à qualité égale toute concurrence.*

ATELIER SPÉCIAL POUR LA RÉPARATION DES TAPIS